



ESPACES DE VIE SOCIALE DE LA MJC JACQUES PRÉVERT

PROJET SOCIAL COEUR DE VILLE 2017-2020



MJC Prévert - Illustration © Charlotte PRIOU



MJC Jacques Prévert
97 Grande Rue
72000 Le Mans
Tél. 02 43 24 73 85
infos@mjcprevert.com

Avant-propos

En Janvier 2015, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Jacques Prévert était pour la première fois agréée Espace de vie sociale par la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe, sur un secteur couvrant une grande partie du cœur de ville et des quartiers nord-est du Mans, pour une durée de deux ans : deux années d'expérimentation, de rencontres d'habitants, de nouveaux partenaires, de projets, mais aussi, dans un contexte d'actualité complexe, de réflexion sur la place et les modes d'intervention des structures d'éducation populaire et l'évolution de la société.

La démarche de renouvellement, dans sa phase d'évaluation notamment, a été l'occasion de faire émerger un certain nombre d'enjeux, qui se cristallisent finalement autour d'un seul thème fort : la recherche de plus de proximité. Aussi, afin de mieux répondre aux problématiques territoriales, de gagner en lisibilité auprès des différents acteurs, nous avons choisi de scinder le « grand » territoire du projet social 2015/2016 en deux territoires distincts, et donc d'élaborer deux projets sociaux. Chacun d'entre eux est le fruit d'un travail collectif, et se veut le plus adapté possible aux spécificités des zones d'influence.

Pour autant, la conception de ces projets a été guidée par des valeurs et principes communs, et le désir, en filigrane, de provoquer les rencontres et les échanges entre territoires. Cela est facilité par le fait que ces deux projets soient portés par une seule association, et donc mis en œuvre à l'aide de moyens et d'outils pour partie partagés.

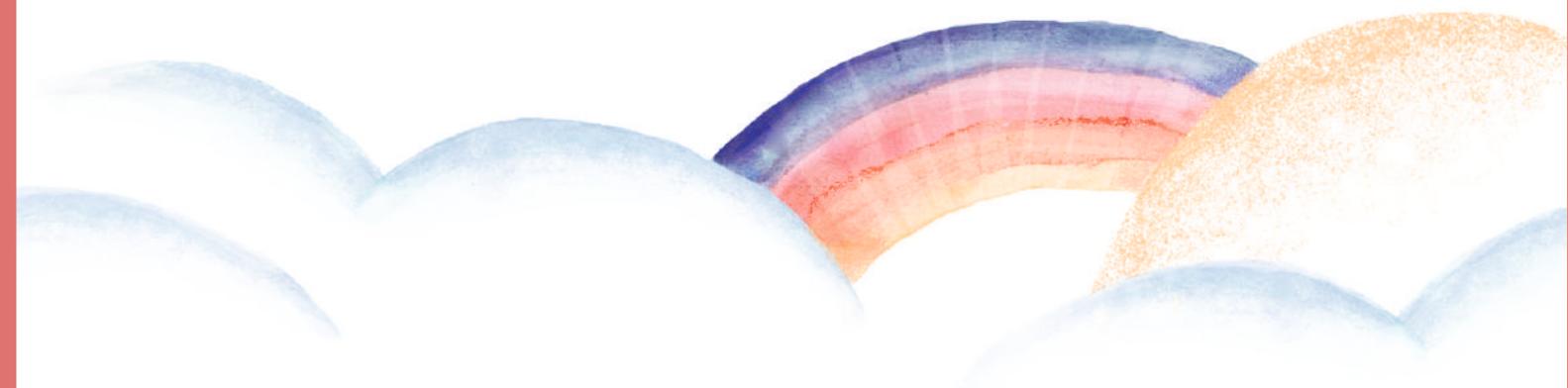
Pour ces raisons, la première partie de ce document (le projet finissant) est commune aux deux projets, les parties diagnostic, orientations et plan d'actions étant distinctes.

Table des matières

Avant-propos.....	2
I - LE PROJET FINISSANT.....	5
1 - Le Contexte associatif.....	6
1.1 Fiche d'identité.....	6
1.2 Le Projet de la Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert.....	7
1.2.1 Les valeurs de la MJC J. Prévert.....	7
1.2.2 Historique de l'association.....	7
1.2.3 Les secteurs d'activité.....	8
1.2.4 Vie associative.....	9
1.3 Rayonnement de la MJC.....	10
1.3.1 Les adhérents.....	10
1.3.2 Les partenaires de l'association.....	12
1.4 Les Moyens.....	13
1.4.1 Budget de l'association.....	13
1.4.2 Les locaux.....	13
1.4.3 L'équipe professionnelle.....	14
2 – Evaluation du projet social finissant.....	15
2.1 Un premier projet social.....	15
2.1.1 Eléments de contexte.....	15
2.1.2 La zone d'influence 2015/2016.....	16
2.2 La démarche d'évaluation.....	17
2.3 Le bilan.....	17
2.3.1 Le territoire.....	17
2.3.2 La participation des habitants.....	18
2.3.3 Le public.....	19
2.3.4 La lisibilité du projet.....	20
2.3.5 La mobilisation des ressources.....	20
II - LE DIAGNOSTIC SOCIAL PARTAGE.....	22
1 - La démarche de Projet.....	23
1.1 Principes fondateurs et objectifs.....	23
1.2 Coopération sur le territoire cœur de ville.....	23
1.3 Les acteurs de la démarche de projet.....	24
1.4 Les étapes de la démarche de projet.....	25
2 – Le territoire cœur de ville.....	27
2.1 Zone d'influence proposée.....	27

2.2 Les ressources du territoire	28
2.3 Population	30
2.4 Le regard des acteurs sur les problématiques territoriales.....	33
2.5 Le contexte institutionnel.....	35
2.6 Le territoire en résumé.....	37
III. Orientations du projet social	38
1 - Axes et objectifs généraux	39
1.1 Arbre à objectifs	39
1.2 Objectifs généraux et opérationnels	40
1.3 Axe spécifique à la démarche de coopération cœur de ville	46
2- Les moyens mobilisés.....	47
2.1 Les moyens humains	47
2.2 Les moyens matériels	48
2.3 Les moyens financiers.....	48
3 – Fiches actions.....	50
Annexes	66

LE PROJET FINISSANT



1 - Le Contexte associatif

1.1 Fiche d'identité

Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert	
Adresse	MJC Jacques Prévert 97 Grande Rue 72000 Le Mans 72000 Le Mans
Contact	Tél : 02 43 24 73 85 Fax : 02 43 24 81 11 Courriel : infos@mjcprevert.com
Site Web et réseaux sociaux	www.mjcprevert.com www.facebook.com/mjc.prevert www.twitter.com/mjc_prevert
Direction	Stéphane Lemesle, Président Yoann Puech, Directeur
Date de création de l'association	1959
Vie associative	Conseil d'administration composé de 16 élus associatifs, 4 professionnels, un représentant de la Ville du Mans (élu à la Jeunesse) 3 Commissions : Radio, Cinéma, Ateliers/Espace de vie sociale Nombre d'adhérents en 2016 – 2017 : 691 (fin octobre 2016)
Affiliation	Fédération Française des MJC
Secteurs d'activité	« Les Cinéastes » - Cinéma Art et Essai et Jeune public « Radio Alpa » - Radio sociale de proximité « Les Ateliers » - Ateliers culturels, programmation, expositions « Le Kiosque Prévert » - Animation socioculturelle et développement social
Premier projet social agréé	2015 – 2016
Zone d'influence du projet social	Parties des secteurs Cœur de Ville et Nord –Est du Mans (cf Carte)
Habitants zone d'influence	40539 (chiffres 2014)

1.2 Le Projet de la Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert

1.2.1 Les valeurs de la MJC J. Prévert

La MJC J. Prévert est adhérente de la fédération française des MJC (FFMJC). Les textes élaborés par cette dernière posent les bases de valeurs communes aux Maisons des jeunes et de la culture (MJC) :

*« La MJC constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier ».*¹

*« La démocratisation de la culture, la formation des jeunes à la citoyenneté, l'auto construction d'un savoir-être par l'apprentissage de savoir-faire et l'acquisition de savoirs, sont autant d'éléments qui composent ce projet. Pour le mettre en œuvre, les MJC bénéficient de soixante ans d'expérience dans l'animation de la vie locale et la mise en œuvre de médiations culturelles, sociales et politiques. Ces médiations se traduisent par des actions de sensibilisation, d'enseignement artistique, de créations et de développement de pratiques culturelles, notamment amateurs. Elles permettent d'enrichir le lien social et de reformuler en permanence les exigences du Vivre Ensemble, essence même du projet d'éducation populaire des Maisons... »*²

La MJC Jacques Prévert a, quant à elle, réaffirmé ses valeurs, à l'occasion d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) faisant suite au dépôt de bilan en 2005. Les bénévoles de l'association ont ainsi exprimé :

Lieu de construction de lien social, La Maison des Jeunes et de la Culture Jacques Prévert favorise la diversité et contribue à l'émancipation de chacun, en s'appuyant sur :

- Les valeurs de démocratie, laïcité, citoyenneté, solidarité.
- Les principes de l'éducation populaire, qui pourraient se résumer de la manière suivante : partager des savoirs pour permettre à chacun d'agir et de s'épanouir.

1.2.2 Historique de l'association

L'association est née en 1959, au début de la période de plein développement des « Maisons », dans un contexte de montée de la violence urbaine et du phénomène « blousons noirs ». L'objectif des administrateurs créateurs était d'œuvrer pour la responsabilisation et l'autonomie des citoyens. Les premières activités mises en place étaient non seulement culturelles et artistiques (cinéma, musique, photo, danse, marionnettes, esperanto...), mais aussi sportives (activités nautiques, karting, tennis de table...). Des conférences (« responsabilité des jeunes dans la société actuelle et future »), des échanges culturels (Allemagne, Sénégal, Yougoslavie, Canda, Italie...) étaient par ailleurs organisés. Quelques années plus tard, le manque de moyens financiers et le délabrement des locaux mis à disposition obligent l'association à arrêter quelques activités. En 1966, le maire du Mans propose aux bénévoles de déménager temporairement dans des locaux plus sécurisants, mais également plus

¹ Extrait des statuts de la Fédération Française des MJC

² Extrait du projet associatif de la FFMJC

petits. La conséquence est la réduction du nombre d'activités et d'animations. En 1978, la MJC est finalement transférée au 97 Grande Rue (locaux actuels), au cœur du Vieux Mans. Dès lors, le projet s'oriente vers la culture, avec de nouvelles activités, autour du cinéma et de la radio notamment. Aux périodes fastes succèdent des périodes difficiles, entre autres sur le plan financier.

En 2006, l'association est placée en redressement judiciaire. Un plan d'apurement de la dette est mis en place sur 10 ans, avec pour conséquences une réflexion des bénévoles sur le projet associatif, dans le cadre d'un dispositif local d'accompagnement (DLA), l'arrêt de certaines activités (programmation culturelle), la mise en place de nouveaux outils de gestion et de communication. En 2009, la Ville du Mans soutient cet effort en renouvelant la délégation de service public (DSP) sur le secteur cinéma.

Quelques dates

1959 – Création de l'association

1978 – Emménagement au 97 grande rue (Vieux Mans)

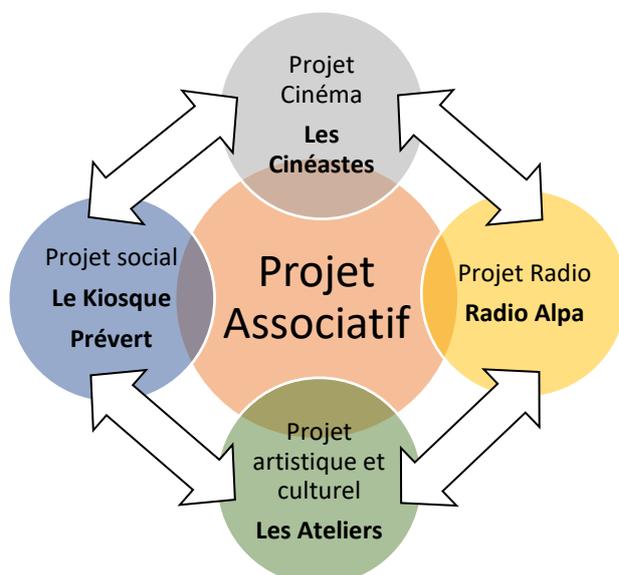
2004 – Première délégation de service public (DSP) pour la gestion du cinéma « Les Cinéastes »

2006 – Placement en redressement judiciaire de l'association

2015 – Renouvellement de la DSP pour 5 ans

2016 - Apurement de la dette

1.2.3 Les secteurs d'activité



Le projet de l'association prend vie à travers quatre secteurs d'activité :

- Le Cinéma « les Cinéastes » est labellisé Art et Essai, Patrimoine, et met en œuvre des actions d'éducation à l'Image (Ecoles au cinéma, Ciné Crèches, programmation jeune public, concours de réalisation à destination des jeunes manœuvres...),
- « Radio Alpa » est une radio sociale de proximité, dont les émissions sont principalement conçues et animées par des bénévoles désireux de faire émerger le débat, de défendre des idées, de partager une passion,
- Le secteur « Ateliers » propose non seulement des activités de loisirs, artistiques ou culturelles à pratiquer à l'année, mais accompagne aussi les artistes amateurs dans leurs projets (résidence d'artistes, expositions...).

- **Le Kiosque Prévert** a été créé en Septembre 2015, pour faire suite à l'agrément du premier projet social de la MJC. Les buts poursuivis par les administrateurs étaient de :
 - Rendre lisible le projet social aux habitants, aux acteurs du territoire
 - Structurer l'activité de l'Espace de vie sociale au sein de l'association, sur le plan budgétaire notamment.

Ces secteurs d'activité, connectés par des valeurs d'éducation populaire et la recherche de l'émancipation des groupes, des familles et des individus, travaillent conjointement autour d'actions partagées. Ainsi, pour mettre en œuvre le projet social, l'Espace de vie sociale a permis de :

- Impulser une dynamique interne autour du projet social,
- Développer des actions transversales aux différents secteurs,
- Mettre en œuvre des actions autonomes.

Pour faire suite à l'apurement de la dette, au renouvellement de la DSP pour le cinéma « Les Cinéastes » et au premier agrément de la MJC comme Espace de vie sociale, il est prévu de renouveler le projet associatif en 2017. La démarche sera l'occasion pour les élus associatifs de réfléchir, entre autres sujets, à la question du bénévolat au sein de MJC.

1.2.4 Vie associative

La gouvernance de l'association est assurée par des instances associatives statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Bureau) et par d'autres instances (commissions thématiques). Le Conseil d'administration est composé d'au plus 21 adhérents, du directeur de l'association, de 3 représentants du personnel, de membres de droits (Maire du Mans, Préfet), et d'éventuels membres associés (représentants d'associations proposés par le CA et élus par l'AG).

Les commissions thématiques

Les adhérents qui le souhaitent peuvent s'impliquer dans la vie de la structure, s'exprimer et réfléchir dans trois commissions ouvertes :

- Commission cinéma,
- Commission radio,

- Commission Ateliers / EVS.

Ces espaces sont a minima composés d'un administrateur, qui a notamment pour rôle de rendre compte au CA, d'adhérents, et sont animés par un professionnel.

Deux autres thématiques font l'objet de commissions :

- Commission paritaire, dont la finalité est de permettre le dialogue social entre employeurs et représentants du personnel.
- Commission financière, qui travaille sur la question des moyens, la gestion des risques, afin de préparer la prise de décision en conseil d'administration.

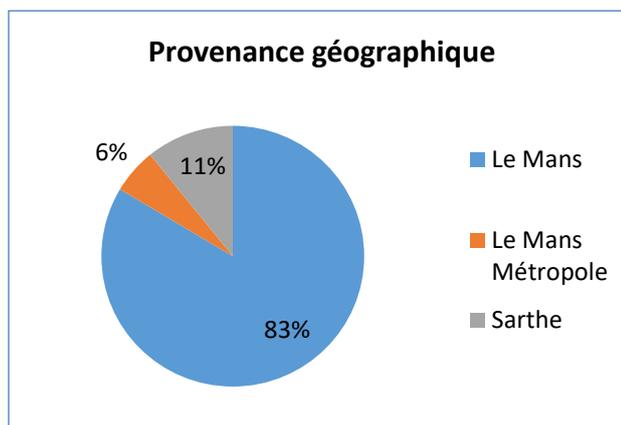
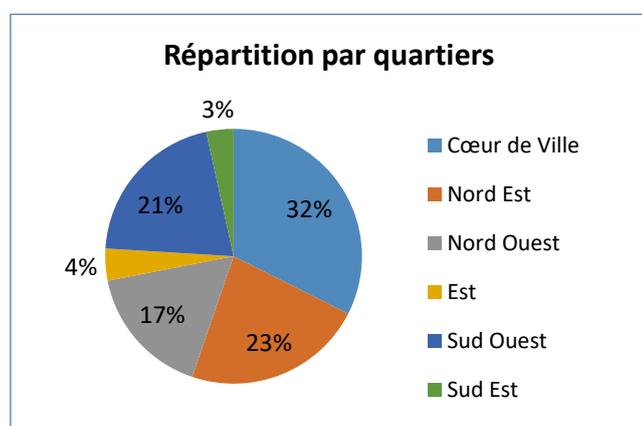
Le bénévolat

Une partie de l'activité de la structure est rendue possible par l'implication des adhérents dans la vie associative : organisation d'événements, encadrement d'activités, diffusion, animation d'émissions de radio... Au premier semestre 2017, il est également prévu de travailler sur la manière dont la MJC accueille et accompagne ses bénévoles dans ses envies (intégration, formation...), dans la perspective d'élaborer un « livret bénévole ».

1.3 Rayonnement de la MJC

1.3.1 Les adhérents

Le nombre d'adhérents à la MJC pour la saison 2015/2016 était de 767 (adhésions individuelles). Une très grande majorité des adhérents est domiciliée au Mans, 55% d'entre eux habitant la zone d'influence de l'EVS (Cœur de Ville et Nord Est) :

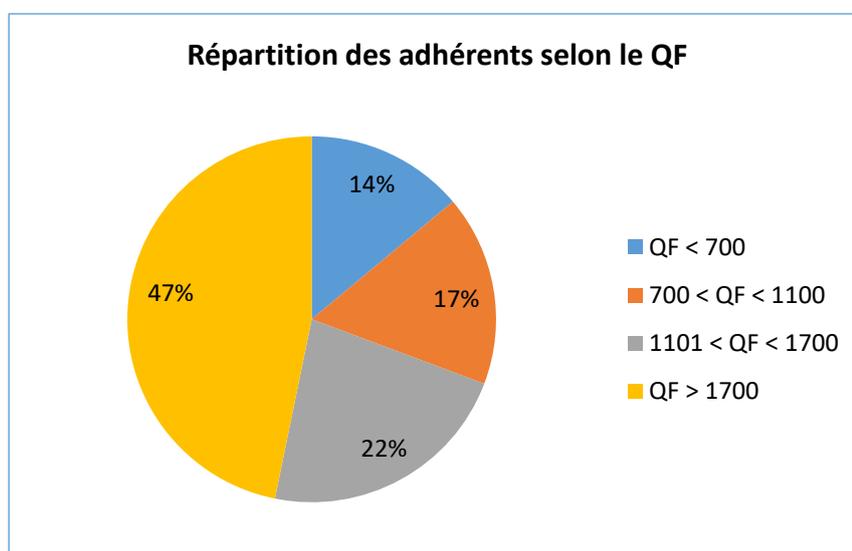


Les contours du rayonnement territorial de la MJC sont flous. En effet, bien que les locaux « historiques » soient localisés en centre-ville du Mans, les adhérents proviennent de secteurs géographiques différents. L'association n'est donc pas une MJC « de quartier » au sens strict. Cela peut principalement s'expliquer par deux raisons :

- Les spécificités des activités : deux des secteurs sont des médias, ce qui étend considérablement son aire d'influence,
- L'implantation en cœur de ville : le sentiment d'appartenance de la population au quartier semble moins important que dans les quartiers périphériques.

Notons malgré tout une prédominance d'adhérents domiciliés au nord de la Ville (Cœur de Ville, Nord Est, Nord Ouest).

Niveau de ressources des adhérents



Le graphique met en avant le paradoxe entre l'objectif de l'association de favoriser l'accès aux loisirs et à la culture et la réalité du territoire. En effet, les habitants les plus vulnérables, du cœur de Ville notamment, fréquentent peu la MJC, en tant qu'adhérent du moins. Pourquoi ?

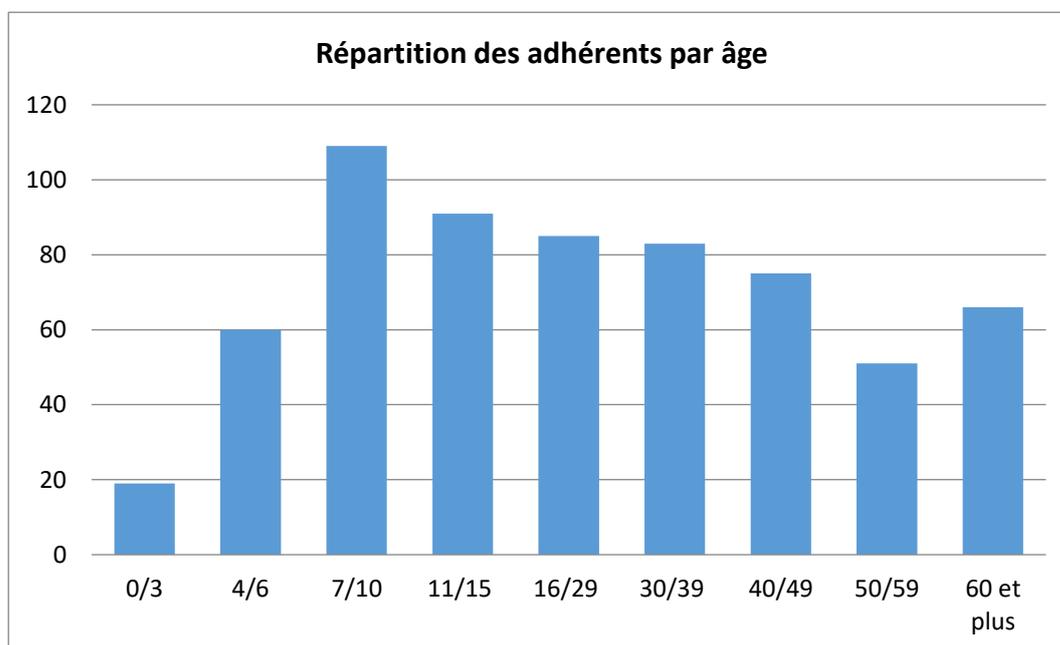
L'image de l'association, son implantation, sont sans doute deux éléments de réponse. En effet, la MJC, de par son histoire et ses activités, est souvent perçue comme une structure s'adressant à des catégories socioprofessionnelles relativement aisées. Aujourd'hui, bien que l'association propose des activités et événements pour le plus grand nombre, en portant une attention particulière à la tarification, les représentations du public et des acteurs du territoire perdurent. La seconde raison est l'implantation géographique de la MJC. En effet, le Vieux Mans est d'un point de vue strictement géographique un quartier en « rupture » avec le cœur de Ville : il est difficilement accessible (circulation tolérée, peu de places de parking), entièrement pavé, l'architecture y est très différente du reste de la Ville. Tout cela peut constituer une forme de barrière pour une partie de la population.

Age des adhérents

La très grande partie des adhérents de l'association sont âgés de :

- moins de 15 ans,
- plus de 30 ans,

Les jeunes adultes, étudiants notamment, sont moins nombreux. Ils semblent fréquenter la MJC comme usagers (concerts, spectacles), mais préfèrent des activités proposées par d'autres structures, aux projets et à la tarification en adéquation avec leurs envies et possibilités. Installées dans la vie active, les personnes viennent (ou reviennent) à la MJC, y adhèrent, inscrivent leurs enfants ou pratiquent eux-mêmes une activité.



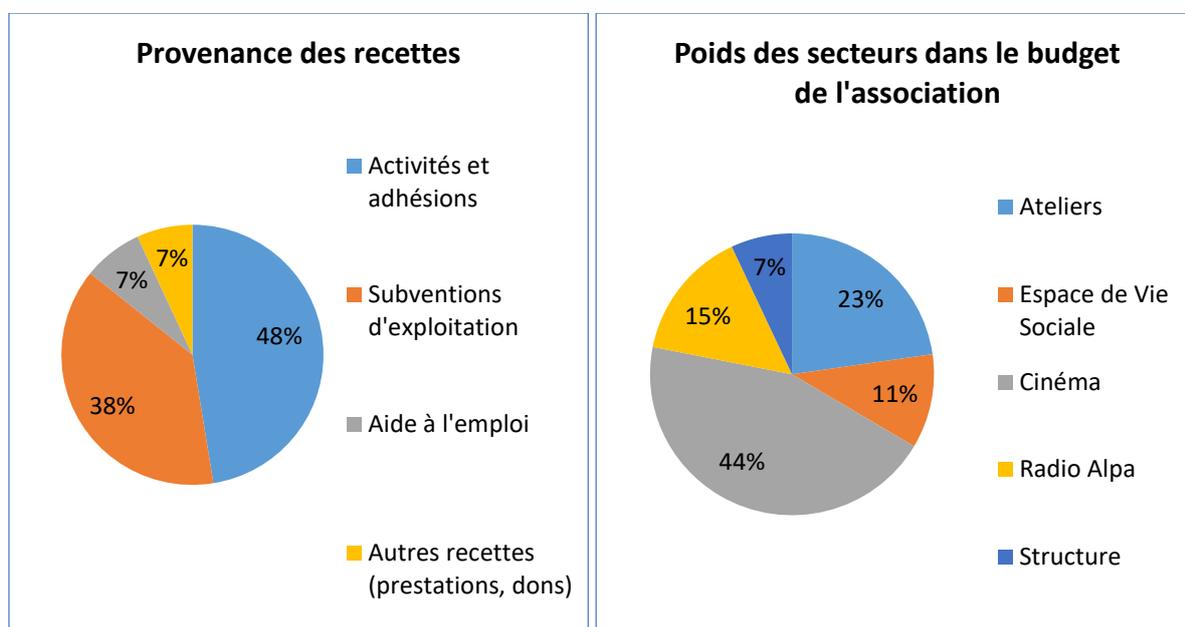
1.3.2 Les partenaires de l'association

L'association travaille avec différents types de partenaires (voir liste en annexe) :

- partenaires institutionnels : Ville du Mans, Le Mans Métropole, Caf de la Sarthe, Etat
- partenaires associatifs : associations ou fédération d'éducation populaire, associations intervenant dans le domaine culturel, social, des loisirs, de l'environnement, de la lutte contre les discriminations.
- entreprises : médias locaux (presse, sites internet), comités d'entreprise.

1.4 Les Moyens

1.4.1 Budget de l'association : près d'1.450.000€ en 2016



1.4.2 Les locaux

Pour mettre en œuvre l'ensemble de son projet, la MJC s'appuie sur des équipements mis à disposition par la Ville du Mans :

- 97 Grande Rue, au cœur de la « Cité Plantagenêt » : siège social, un peu plus de 1100m², comprenant : salles d'activités artistiques et culturelles (musique, danse, arts plastiques...), 2 salles de cinéma, hall d'exposition, bar, studio de radio...
- Cinéma les Cinéastes, 4 salles situées place des comtes du Maine, en cœur de ville du Mans

Deux équipements ont par ailleurs été mis à disposition de la MJC dans le cadre des actions mises en place par l'EVS sur le secteur Nord Est :

- Maison de quartier des Maillets, 211 rue des Maillets, point lecture et 3 salles d'activités (les 2 salles principales restant gérées en direct par les services de la Ville).
- Appartement au cœur du quartier Bellevue, 40 avenue de Madrid

1.4.3 L'équipe professionnelle

	Nom	Fonction	Qualification	ETP
Structure	FOUCAULT Séverine	Coordinatrice ateliers, suivi administratif	BEP Secrétariat	1
	EVRARD Daniel	Comptable	BEP Comptabilité	1
	DEVANNE Mélinda	Chargée de communication	Master Management de la culture option communication	1
	DIALLO Ousmane	Chargée d'accueil	BTS Assistant Manager	1
	DESILE Charlène	Agent d'entretien	BEPA Service aux Personnes	0.86
	LEPROVOST Kévin	Agent d'entretien	Certificat Agent d'entretien	0.86
Radio	BRETEAU Jean-Yves	Responsable d'antenne	Bac Gestion	1
	FABRE Damien	Journaliste	Licence Histoire	1
	BONHOMMET Maxime	Animateur radio	Niveau V	1
	CHAUVAUD Frédéric	Programmeur Musical	Maîtrise Histoire	1
	ROCABOY Thibaud	Technicien son	DEUST Métiers de l'acoustique	0.86
Cinéma	PEREIRA Rodolphe	Responsable du Cinéma	Certificat de gestion de structure associative	1
	BRUNEAU Delphine	Assistante de programmation	Master Information Communication – Journalisme	1
	FRIQUET Josette	Assistante de programmation	Licence Commerce international	1
	DAGOREAU Cyrille	Projectionniste caissier	CAP Projectionniste	1
	AUBERT Johan	Projectionniste caissier	CAP Projectionniste	1
	PESTIAUX Fabien	Projectionniste caissier	CAP Projectionniste	1
	GUISLAIN Malo	Animateur	Lic. Pro. Gestion de projets culturels	0.86
Ateliers	GUERARD Romain	Animateur Musiques Actuelles amplifiées	DE Musiques actuelles amplifiées	1
Espaces de vie sociale	CARNET Loïc	Coordinateur EVS	DEJEPS	1
	HARDOUIN Emeline	Animatrice	DUT Carrières sociales - Animation	1
	CARRE Valérie	Animateur Point lecture	Master 1 Didactique des langues Français Langue Etrangère	0.86

Total ETP : 21.3

Remarque : Yoann PUECH, directeur de la MJC, est salarié de la Fédération Française des MJC.

2 – Evaluation du projet social finissant

2.1 Un premier projet social

2.1.1 Eléments de contexte

En 2014, la démarche d'un premier projet social pour la MJC trouve son origine dans un faisceau d'éléments contextuels :

- un questionnement de l'association sur le fond de son projet, son image, l'adéquation de son activité avec les besoins de la population, du cœur de ville notamment.
- un regard de la caisse d'allocations familiales sur la couverture animation de la vie sociale à l'échelle du Mans (AVS).
- une démarche initiée par la fédération française des MJC sur les points de convergence entre projets de MJC et l'AVS : éducation populaire, fonction d'animation locale.

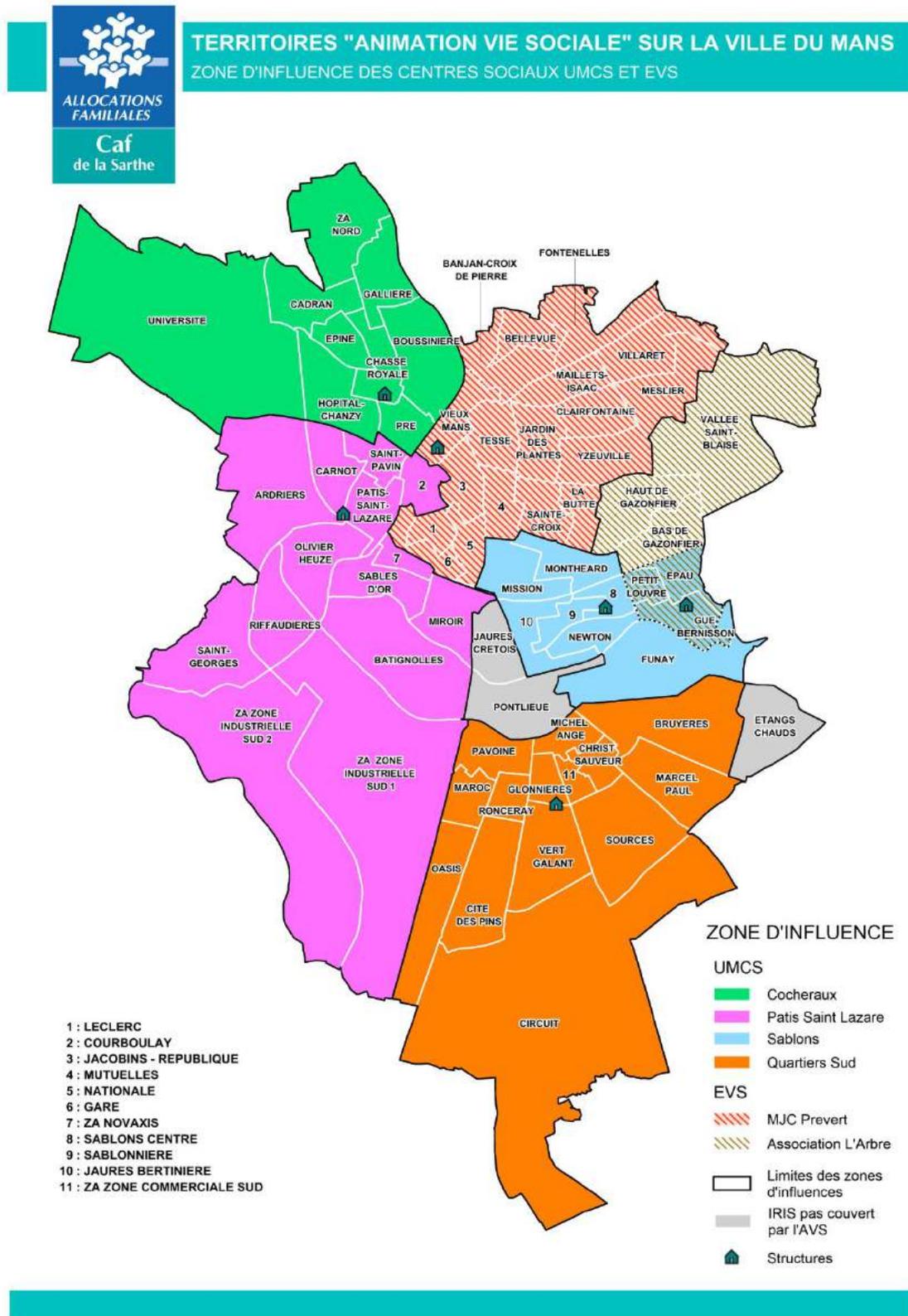
La démarche, accompagnée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe, a débouché sur un agrément court (2015/2016), expérimentation permettant à la MJC de :

- conduire un premier projet de développement social sur un territoire non couvert par l'AVS et duquel proviennent environ 55% des adhérents (chiffres 2015/2016) pratiquant une activité régulière à la MJC.
- mieux connaître le concept d'animation de la vie sociale et ses acteurs locaux.

Les axes du projet 2015/2016

Axes	Objectifs généraux
Vivre ensemble	Encourager les solidarités Soutenir la parentalité Favoriser les mixités
Agir ensemble	Promouvoir la culture du projet participatif S'ouvrir sur le territoire

2.1.2 La zone d'influence 2015/2016



2.2 La démarche d'évaluation

Six entrées thématiques ont été retenues pour réaliser cette évaluation :

- le territoire
- la participation des habitants
- le public
- la lisibilité du projet
- Les ressources internes
- la mobilisation des ressources externes

Sur le plan de la méthode, le projet a été évalué de deux manières :

- un bilan interne, réalisé par les équipes professionnelle et bénévole de l'association, sur l'ensemble des thématiques retenues, à l'occasion de temps de travail collectifs.
- Une évaluation externe, effectuée avec les partenaires et les habitants, autour des thématiques « territoire » et « lisibilité » : questionnaires auprès des habitants, réalisation d'une vidéo de type « micro trottoir », concertation des partenaires.

2.3 Le bilan

2.3.1 Le territoire

La zone d'influence du premier projet social est étendue, couvrant 28% de la population de la Ville. Les retours des habitants et le regard porté sur nos adhérents montrent que la MJC est bien implantée sur ce territoire. Les habitants et les acteurs de la zone d'influence la perçoivent en effet comme un bien commun, expriment pouvoir facilement « pousser la porte » de la structure. Ce constat est renforcé par l'arrivée du tramway, qui traverse de part en part l'ensemble du territoire, rapprochant la MJC des habitants de la zone d'influence. Pour autant, au-delà de ce constat très général, les locaux du Vieux Mans semblent éloignés d'une partie de la population la plus vulnérable: habitants des quartiers Bellevue et Banjan, Gare, Nationale, pour lesquels la mobilité est une difficulté, difficulté accrue de par la situation de la MJC dans le Vieux Mans.

Par ailleurs, début 2015, un travail de communication a été engagé sur l'ensemble du territoire, d'abord en cœur de ville puis sur le secteur Nord-est. Il s'agissait d'informer les acteurs des champs de l'éducation et du travail social de l'agrément EVS de la MJC, dans le but, notamment, de positionner la MJC comme une ressource pour des actions collectives. A l'occasion de cette action, nous avons fait le constat que le territoire, vaste, présentait des spécificités très différentes selon les secteurs (cœur de ville ou nord-est) :

- attentes des populations
- réseaux d'acteurs
- attentes de la Ville du Mans

Pour ces raisons, nous avons choisi, en 2016, de diviser de fait la zone d'influence, en 2 secteurs (cœur de ville et nord-est), et d'adapter le projet en y intervenant de manière distincte (actions, professionnel référent).

Piste d'amélioration :

- Elaborer des projets sociaux distincts

2.3.2 La participation des habitants

Pour ce qui concerne cette entrée thématique, nous avons souhaité observer :

- L'impact du projet social sur l'évolution du bénévolat (nombre, typologie, niveau de participation),
- La disposition des habitants à se tourner vers l'espace de vie sociale pour l'accompagnement de projets citoyens.

En cœur de ville, le développement de la participation au sein de la MJC est freiné par des habitudes très ancrées quant au rapport des adhérents et des usagers à l'association. En effet, la MJC reste avant tout un lieu où l'on vient pratiquer (consommer ?) une activité. Pour autant, les adhérents expriment globalement se retrouver dans le projet de la MJC, qui conjugue culture, plaisir, lien social, et manifestent l'envie de s'impliquer.

En observant de près le rapport entre l'activité propre à l'espace de vie sociale et le développement de la participation, nous avons fait les constats suivants :

- Deux personnes ayant participé à des temps d'échanges sur les thématiques « famille » et « éducation » ont rejoint le Conseil d'Administration.
- Les temps de vie collective et les activités famille proposées ont permis d'impulser une dynamique participative : des groupes d'adhérents, jeunes, familles, ont été moteurs dans l'organisation d'événements, la proposition et l'encadrement d'activités.
- Un groupe de dix habitants du quartier Jardin des plantes, non adhérents de la MJC, s'est adressé à nous pour solliciter un accompagnement dans le cadre d'un projet de Jardin partagé.

Sur le secteur nord-est, d'une manière générale, la mise en œuvre du projet a trouvé un terrain propice au développement de la participation. En effet, les habitants du secteur ont parfois pu exprimer un sentiment d'abandon de la collectivité, des attentes en termes de vie de quartier. A partir de septembre 2015, un travail a été accompli sur la proposition d'espaces d'expression et de construction d'actions, ce qui a facilité la mobilisation des habitants, à plusieurs niveaux :

- Accueil de nouveaux bénévoles au sein de la MJC (encadrement d'activités, réflexion sur la vie de quartier, organisation d'événement, inscription dans des dispositifs propres à la politique de la Ville). Certains seraient prêts à aller vers la prise de décision, mais restent plus attachés au projet de territoire qu'au projet global MJC, loin d'eux. Le Conseil d'Administration de la MJC souhaite proposer à ces bénévoles un système

de cooptation, afin qu'ils puissent représenter l'espace de vie sociale en tant qu'administrateurs.

- Des habitants ont sollicité un accompagnement de l'espace de vie sociale dans le cadre de projets de quartiers (jardin partagé, organisation d'événements) : l'EVS commence à être repéré sur cette thématique d'accompagnement de projets.

Pour les quartiers Bellevue et Banjan, ce développement est facilité par :

- Un travail collectif engagé par l'ensemble des acteurs du territoire, sur le développement de la citoyenneté,
- Des dispositifs propres à la Politique de la Ville : fonds de participation des habitants, conseil citoyen.

En dehors de cet élan, un travail de mobilisation est encore à accomplir :

- Malgré quelques tentatives, la mise en place de projets jeunesse n'a pas pu aboutir,
- En dehors de la mobilisation de petits groupes, l'implication des habitants des quartiers Bellevue et Banjan reste limitée.

Pistes d'amélioration :

- Mettre en place des commissions thématiques EVS ad hoc,
- Promouvoir les dispositifs d'accompagnement de projet auprès des structures et des publics,
- Renforcer et valoriser la proposition de temps de vie collective, permettant aux usagers de s'approprier leur environnement,
- Concevoir un support de communication sur le bénévolat.

2.3.3 Le public

Le projet social 2015/2016 avait été l'occasion d'énoncer des enjeux autour de l'image de la MJC, souvent perçue comme une structure s'adressant à des publics plutôt « favorisés ». Aussi, l'équipe professionnelle de l'EVS a fait le choix d'évaluer la capacité de l'association à aller vers les publics plus fragiles résidant sur le territoire.

En cœur de ville, compte tenu de la fragmentation du territoire (localisation des logements sociaux, des équipements...), nous nous sommes principalement appuyés sur les travailleurs sociaux de la Caf (antenne de Bel air) et du département (circonscription des personnes sans résidence stable) pour entrer en contact avec les publics que nous ciblions. Les actions collectives mises en place, en extérieur ou à la MJC, ont permis de faire découvrir la MJC, son activité et ses professionnels à des familles, parfois monoparentales, d'origine étrangère et très isolées, et des mineurs isolés. Par ailleurs, des actions hors les murs, organisées en extérieur cour Chateaubriand, aux Filles Dieu, ou dans le parc Victor Hugo, ont permis de rencontrer de nouvelles familles.

Une partie des publics captés à ces occasions a pu revenir à la MJC d'initiative, montrant ainsi un intérêt pour la structure et renforçant le bien fondé d'une structure d'animation de la vie

sociale en cœur de ville. Pour autant, l'une des difficultés rencontrées a été de fidéliser ce nouveau public.

Sur le secteur nord-est, une grande partie du travail a été effectué auprès des habitants (et des acteurs) du Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) Bellevue : enfants scolarisés en primaire, non concernés par l'activité de la Casquette (antenne du Service Jeunesse), familles, jeunes. Dans un contexte de repli sur soi de certains habitants, la principale difficulté a été de rencontrer les familles les plus vulnérables.

Pistes d'amélioration :

- Proposer une alternative aux activités de « consommation », renforcer et valoriser la proposition de temps de vie collective permettant aux usagers de s'approprier leur environnement.
- Permettre à tous les publics de se sentir bien à la MJC, ce qui nécessite de mieux penser l'accueil et l'inclusion des nouveaux publics

2.3.4 La lisibilité du projet

L'un des enjeux du premier projet social était de rendre compréhensible l'action de l'espace de vie sociale parmi l'ensemble de l'activité de la MJC. L'évaluation montre la difficulté des différents acteurs à comprendre le projet dans son ensemble, chacun ayant une vision partielle selon le lien qu'il entretient avec l'EVS, la MJC (partenaire, usager de telle ou telle activité, habitants cœur de ville/nord-est).

Pistes d'amélioration :

- Structurer l'activité de l'espace de vie sociale, son articulation avec les secteurs historiques de la MJC, afin de mieux communiquer en interne et en externe
- Mettre en place un plan de communication valorisant avant tout le fond du projet : supports, actions de communication auprès des partenaires...

2.3.5 La mobilisation des ressources

En interne, un travail de communication a été mené auprès des différents secteurs. Il s'agissait de mobiliser les équipes autour des objectifs, des actions, des publics ciblés par le projet social. La démarche a pu aboutir sur un certain nombre de projets transversaux, autour du cinéma et de la radio notamment.

Sur le plan de la faisabilité du projet en termes de moyens humains, l'expérimentation d'un premier projet court, sur un territoire étendu, a pu manquer de cohérence, ce qui a eu un impact sur le rapport entre les moyens déployés et l'efficacité. Nous avons en effet fait le choix, courant 2015, de développer l'action de l'espace de vie sociale sur les secteurs Nord-est. Ce développement a concouru à freiner la consolidation des premières actions menées

en cœur de ville. Pour pallier ce problème, la MJC a décidé, en septembre 2015, de salarier une animatrice (DUT Carrières sociales, mention animation) auparavant présente dans la structure comme volontaire en service civique, et de répartir les missions des deux salariés de l'EVS selon les territoires d'intervention et les champs de compétences.

En externe, il s'est agi de porter un regard sur l'implication de l'espace de vie sociale dans le partenariat local. La mise en œuvre du projet a permis de contribuer à la connaissance de l'EVS par une partie des acteurs de territoire, avec pour conséquences :

- La mise en place d'actions de partenariat, que ce soit des actions partagées ou des actions portées et coordonnées par l'EVS,
- La sollicitation de la structure à siéger dans des instances locales (conseils de quartier, conseil citoyen, zone de sécurité prioritaire...), à soutenir des initiatives portées par des partenaires ou des projets d'habitants,
- L'animation d'un collectif partenarial sur les quartiers Bellevue et Banjan, la coordination des actions décidées par ce collectif,
- L'appui de la ville du Mans : mise à disposition progressive de moyens matériels et financiers, délégation de missions.

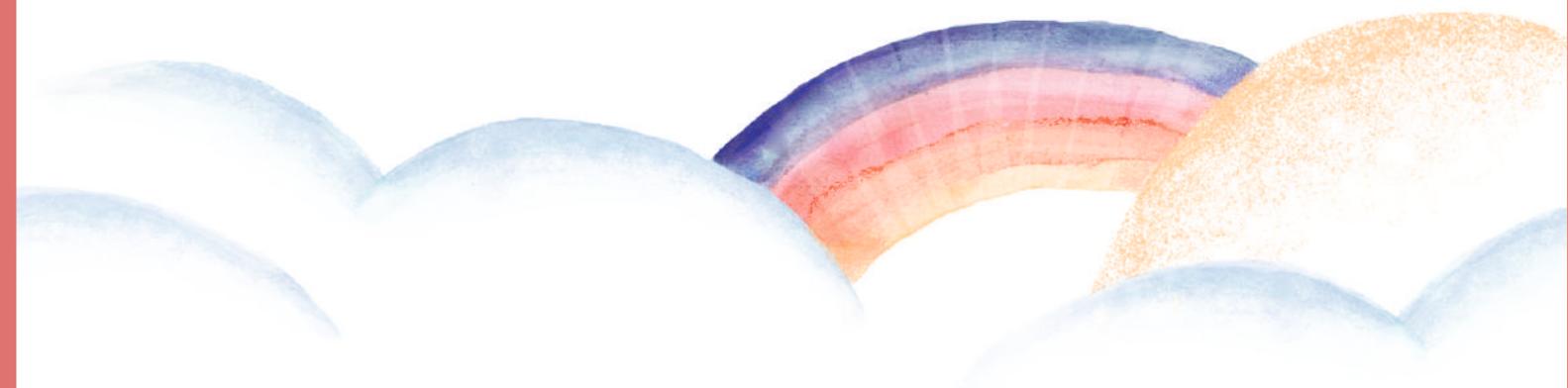
Sur le secteur cœur de ville, l'espace de vie sociale reste malgré tout peu connu des acteurs.

Proposition : rencontrer les acteurs du territoire en 2017 pour leur présenter le projet social, renforcer le travail partenarial.

Enjeux des projets sociaux 2017 - 2020, au regard du bilan :

- Elaborer des projets sociaux distincts aux secteurs cœur de ville et nord-est, dans le but d'apporter une réponse en adéquation avec les problématiques locales.
- Aller vers les publics vulnérables en :
 - développant les actions de proximité, hors les murs
 - renforçant les partenariats avec les travailleurs sociaux, les établissements scolaires
- Rendre lisible les projets, mieux communiquer sur le fond.
- Améliorer l'accessibilité, l'accueil et l'inclusion des publics, les plus vulnérables notamment
- Structurer le secteur Espace de vie sociale : moyens humains, articulation avec les autres secteurs de la MJC

LE DIAGNOSTIC SOCIAL PARTAGÉ



1 - La démarche de Projet

1.1 Principes fondateurs et objectifs

Le projet social agréé par la Caisse d'allocations familiales de la Sarthe pour la période 2015/2016 arrivant à son terme en décembre 2016, l'équipe de la MJC s'est engagée dès le mois de mars 2016 à préparer le renouvellement du projet.

Cette démarche a avant tout été pensée comme participative, avec le souci d'intégrer l'ensemble des acteurs concernés : habitants, bénévoles, professionnels, partenaires institutionnels ou associatifs. Le postulat est que chaque habitant ou acteur est détenteur de savoirs qui permettent de former une vision globale du territoire et des problématiques auxquelles le projet doit répondre.

Plus concrètement, les objectifs de la démarche de projet sont :

- Interroger l'environnement social, économique, institutionnel, repérer les spécificités du territoire,
- Mobiliser des acteurs de culture ou de centre d'intérêt différents dans un projet collectif,
- S'appuyer sur les ressources du territoire (connaissance du quartier, compétences...) pour élaborer puis mettre en œuvre ce projet.

1.2 Coopération sur le territoire cœur de ville

Une démarche de coopération est engagée entre la MJC Prévert et les centres sociaux des Cochereaux et de la Grande Maison, sur un territoire partagé, qui comprend les IRIS Courboulay, Pré, Jacobins-République, Vieux-Mans, Boussinière, St Pavin, Gare, Nationale et Leclerc. Plusieurs constats ont légitimé le rapprochement entre ces trois structures :

- la proximité géographique, entraînant une intervention conjointe sur le territoire,
- le croisement des publics,
- complémentarité des structures.

Cette démarche de coopération a été élaborée en trois phases :

- Le lancement de la démarche a été accompagné par la Caf et la Société Coopérative et Participative (SCOP) Accolades : elle a pris la forme de temps de travail participatifs associant, selon les étapes, les équipes professionnelles et bénévoles de chaque structure, les partenaires institutionnels et associatifs. La démarche a permis de réaliser un premier diagnostic du territoire partagé, en croisant les regards des différents acteurs et, pour les structures, de mieux se connaître.
- A la suite de cela, les trois centres ont émis le souhait de réaliser une première expérimentation. Les équipes professionnelles des trois structures ont souhaité élaborer un programme d'activités hors les murs en juillet 2016.
- Un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été enclenché fin 2016, co-porté par les trois structures et accompagné par Chantier Mobelee. Son objectif était de définir

la forme concrète qu'allait prendre la démarche de coopération (Cf annexe document DLA).

A ce jour, les trois structures sont mobilisées autour de ce projet de coopération. Cependant, le contexte de restructuration de l'Union Mancelle des Centres Sociaux (UMCS), dont font partie les deux centres sociaux, est un frein à la démarche.

1.3 Les acteurs de la démarche de projet

❖ Le groupe projet :

Le groupe, constitué de l'équipe professionnelle du secteur espace de vie sociale, a, avec l'appui du directeur de l'association, coordonné l'ensemble de la démarche :

- Elaboration de la méthodologie,
- Communication interne et externe,
- Animation des temps de concertation,
- Elaboration et passation des questionnaires,
- Evaluation du projet 2015/2016,
- Définition des axes d'orientation et construction du plan d'actions,
- Formalisation des écrits.

❖ L'équipe professionnelle de la MJC :

L'ensemble de l'équipe professionnelle de la MJC a été associée à la démarche de projet, à l'occasion de deux journées de travail qui se sont déroulées à la fin du mois d'août. Il était notamment question de réfléchir collectivement au développement de la transversalité entre les différents secteurs de l'association et de permettre l'appropriation du projet par l'équipe.

❖ Le Conseil d'administration a participé à la démarche de projet en :

- Réfléchissant à la structuration du secteur EVS, de son articulation avec l'ensemble du projet associatif,
- Déterminant les enjeux du renouvellement, sur le plan des moyens financiers et humains notamment,
- Validant la démarche et le projet social,
- Représentant l'association à l'occasion des temps de travail participatifs.

❖ Les acteurs de territoire - habitants et partenaires de terrain

Nous avons fait le choix de travailler collectivement avec des acteurs de statuts très différents, de façon à croiser les points de vue, les représentations sur le territoire, dans le but d'avoir une vision complète des enjeux.

Il s'agissait également, par ricochet, de créer une dynamique partenariale forte autour du projet social, afin de poser des bases solides du travail collectif à mener pour les quatre années du projet.

Ainsi, deux réunions ont eu lieu les 4 juillet et 19 septembre, associant des acteurs et habitants du territoire, afin de les impliquer dans la démarche d'élaboration du projet social, de recenser les besoins et définir les orientations et les actions pour les trois prochaines années.

Enfin, plus largement, la démarche s'appuie sur un certain nombre de ressources :

- Caf de la Sarthe : accompagnement technique, éléments statistiques, cartes,
- INSEE : données, cartes,
- Ville du Mans : volonté politique d'accompagner le projet.

1.4 Les étapes de la démarche de projet

La démarche a fait l'objet de différentes phases de travail :

- méthodologie : déterminer comment nous souhaitons travailler,
- évaluation : réaliser un bilan du projet social finissant, dégager des enjeux et pistes d'amélioration,
- diagnostic : dresser un état des lieux du territoire, produire une analyse collective. 3 étapes :
 - Recueil et analyse de données froides et tièdes : profils de la population, structure des familles, données sur le territoire...,
 - Recueil de données qualitatives auprès des habitants et acteurs de terrain (questionnaires, rencontres individuelles, réunions participatives),
 - Partage du diagnostic et ajustements (réunion participative).
- Plan d'actions : à partir des problématiques territoriales, dégager des axes de développement social, déclinés en objectifs généraux, opérationnels et actions concrètes.
- Ecriture : formaliser le projet social à partir de l'ensemble des productions.

L'échéancier, commun aux deux projets

Etapas	Actions	Acteurs concernés									Période
		Equipe EVS	Direction MIC	CA MJC	Equipe MJC	Centres sociaux	CAF	Partenaires décideurs	Partenaires techniciens	Habitants	
Méthodologie	Construction démarche interne MJC										Mars
	Construction démarche coopérative										Mars
	Elaboration d'un échéancier										Mars
	Présentation démarche globale										Avril
Evaluation	Evaluation des actions										Avril – Mai
	Analyse des bilans										Mai
	Restitution de l'évaluation										Juin
Diagnostic	Recueil de données quantitatives										Juillet > Septembre
	Analyse des données										Juillet > Septembre
	Recueil de données qualitatives										22 Avril
	Recueil de données qualitatives										25 Mai
	Recueil de données qualitatives										4 et 5 Juillet
	Analyse des données										Juillet
	Recueil de données complémentaires										Juillet
	Elaboration d'une synthèse										Juillet
	Présentation et ajustements										19 et 23 /09
Finalisation du diagnostic										Fin Septembre	
Elaboration du plan d'actions	Réflexion sur les axes prioritaires										4 et 5 Juillet
	Réflexion sur les axes prioritaires										30 et 31 Août
	Réflexion sur la coopération										Sept > Déc
	Analyse et regard sur les moyens										Juillet > Oct.
	Restitution au CA										Fin Septembre
	Rédaction du projet social										Sept > Oct 2017
Validation	Validation par le CA										21 Oct 2017
Finalisation											Nov > Janv 2017

2 – Le territoire cœur de ville

2.1 Zone d'influence proposée

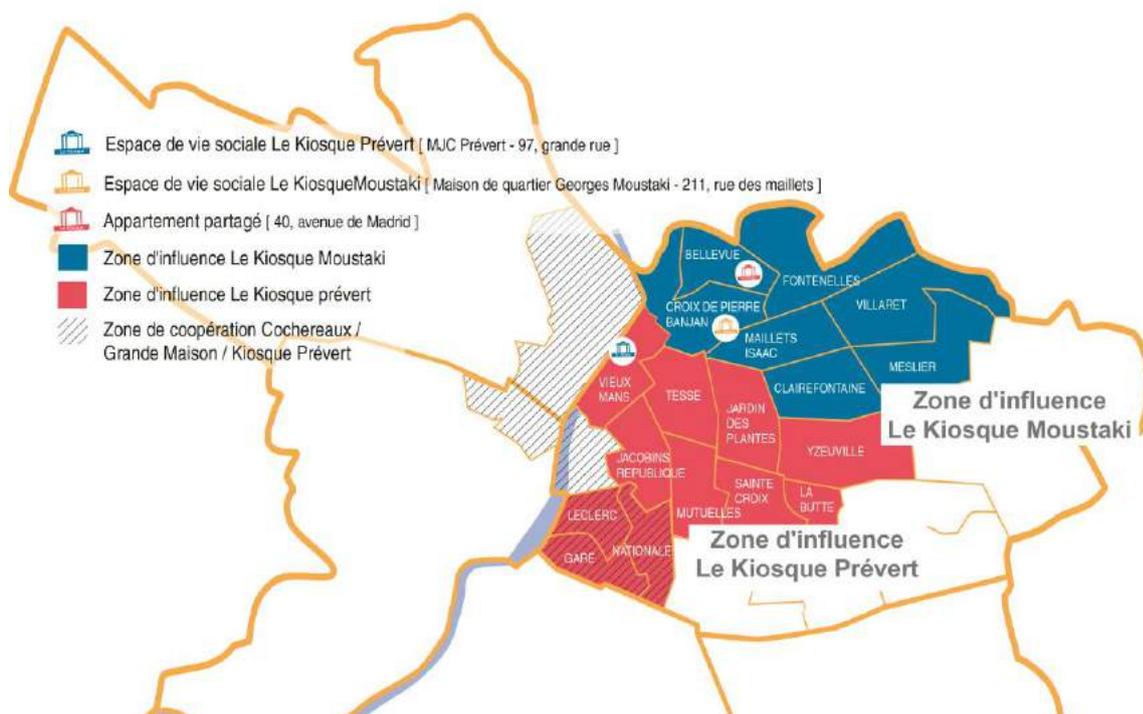
La zone d'influence a été déterminée selon trois critères :

- Les habitudes de vie des habitants : dans le cadre de l'élaboration du projet social, nous avons en effet questionné les habitants sur leur rapport au quartier, le sentiment d'appartenance au territoire (rencontres sur les marchés, sorties d'écoles, questionnaire auprès de nos adhérents),
- La situation des équipements, dans un objectif de proximité,
- Les territoires d'intervention des partenaires.

La zone d'influence se situe au cœur de la ville du Mans, dont les limites ont été fixées au niveau de la Sarthe, de la Gare Sud, de l'avenue Bollée, ainsi qu'une frontière commune aux deux EVS au nord-est du secteur.

La zone, d'une superficie de 3.6Km², comprend onze zones IRIS (cf carte), représentant 25 207 habitants en 2014, soit un peu plus de 17.55% de la population du Mans, et 5946 allocataires, soit 18% de la ville du Mans.

Zones d'influence des projets sociaux de la MJC Jacques Prévert



2.2 Les ressources du territoire

Le cœur de ville est un territoire offrant le nécessaire à l'épanouissement de tous, à travers les loisirs, les structures socioculturelles, les services et les commerces. C'est un lieu « vitrine » pour l'ensemble de la ville du Mans et des communes alentours : ces nombreuses ressources ne sont pas uniquement destinées à l'usage des habitants du secteur.

Contexte éducatif :

Le Projet Educatif Local de la ville du Mans a pour mission d'apporter des réponses aux problématiques liées à l'éducation, à travers un travail de partenariat avec les acteurs de la ville du Mans : parents, bénévoles, professionnels du champ de l'éducation, conseils de quartiers, associations. Il a pour objectif de favoriser le développement et l'intégration des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, dans la société et leur environnement local.

Secteur petite enfance et enfance :

Deux multi-accueil de la Ville du Mans se situent sur le territoire, les Halles et Sainte-Croix, ainsi que Koala Kids et Diabolo (association Ai'Dom), deux crèches privées sur le secteur Mutuelles. Plusieurs services sont proposés au sein de la Maison de l'enfant du quartier Sainte-Croix : des ateliers jeux et rencontres du relais assistantes maternelles et des consultations de la protection maternelle infantile.

Un accueil de loisirs sans hébergement géré par la Ville est également sur le territoire, à l'école Dulac, destiné aux enfants de la petite section au CM2.

La famille, la parentalité :

Le Café de la famille, lieu d'écoute et de conseil destiné aux parents, est situé rue Maupertuis (près de l'avenue Bollée, secteur Mutuelles). Il accueille les parents qui se questionnent sur l'éducation de leurs enfants et la fonction parentale, à l'occasion de soirées d'échange.

Une antenne Caf, située dans le quartier Leclerc, propose un accompagnement social aux familles du territoire.

Enfin, un foyer d'accueil pour adultes et familles en difficulté sociale est situé dans le Vieux Mans, Le foyer St Benoit.

Deux centres sociaux rayonnent par ailleurs sur une partie du territoire cœur de ville : le centre social des Cochereaux et celui de la Grande Maison.

Les modes de garde :

Concernant le nombre de places en accueil collectif, il est de 1 pour 5.53 enfants (3.77 enfants par place au niveau ville). 26% des enfants de moins de trois ans sont gardés par un assistant maternel, moyenne inférieure à celle de la ville du Mans (28%). Au regard de ces chiffres, on peut évoquer le manque de prise en charge de la petite-enfance, pouvant accroître les difficultés d'accès à l'emploi et l'isolement des parents.

Les établissements scolaires :

De nombreux établissements scolaires, privés et publics, sont présents sur le secteur. On recense en totalité onze écoles maternelles et élémentaires publiques, quatre privées, également quatre collèges et lycées publics, ainsi que sept privés. Enfin, le territoire accueille un établissement d'études supérieures (les Beaux-arts).

Le sport :

On recense quatre équipements sportifs : deux gymnases, dont un avec piscine et deux salles de gymnastique. L'offre sportive reste pauvre compte tenu du nombre d'habitants sur le territoire, qui doivent se rendre dans les quartiers périphériques pour trouver des équipements tels que des city stades, terrains de tennis ou d'autres associations sportives.

Le transport :

Le cœur de ville est un lieu central du réseau bus et tramway de la ville. On y trouve les deux lignes de tramway ainsi que la ligne de bus Tempo, reliant Allonnes à la gare. Enfin, onze lignes de bus permettent le lien entre différents quartiers et communes alentours et le centre de la ville. Ce réseau permet aux habitants de l'ensemble de l'agglomération mancelle de se rendre facilement dans le cœur de ville.

Les loisirs et la culture :

Le territoire cœur de ville possède une offre importante de structures culturelles : trois musées, trois théâtres, trois cinémas, une médiathèque et deux salles de spectacle. On compte également environ 650 commerces, restaurants et bars. Ces structures culturelles et de loisirs sont, pour la plupart, situées dans le quartier Jacobins-République, et attirent des habitants de l'ensemble de l'agglomération.

La vie de quartier :

L'association d'animation des quartiers Gazonfier et Yzeuille a pour objet d'animer notamment le quartier Yzeuille, et de défendre les intérêts de ses habitants.

Le conseil de quartier Cœur de ville œuvre pour l'environnement et l'urbanisme des quartiers, et propose également quelques animations ponctuelles, comme les Talents du Cœur de ville, à travers une commission « bien vivre ensemble ».

L'association de commerçants et artisans Manséa participe à l'animation du centre-ville, en s'appuyant sur des événements organisés à l'échelle de la ville (marché de Noël, 24h du Mans,...). Ces commerces rassemblent près de 17000 emplois.

Des locaux disponibles :

Des salles municipales sont mises à disposition d'associations et d'habitants qui en font la demande :

- Salle municipale du Jardin des Plantes
- Maison des syndicats et des associations, rue d'Arcole
- Salle Condorcet, place des Comtes du Maine

Vie associative :

Un grand nombre d'associations ont leur siège social sur le secteur cœur de ville (notamment au sein de la Maison des syndicats et des associations, rue d'Arcole).

L'action sociale :

Plusieurs associations et acteurs de l'action sociale sont présents en cœur de ville. Cependant, beaucoup d'entre eux rayonnent sur l'ensemble de la ville du Mans, et ne ciblent pas uniquement la population du cœur de ville : le Secours Catholique, la Sauvegarde (prévention spécialisée), Tarmac (à travers notamment La Halte Mancelle et la Flambée, accueil de jour et bar sans alcool pour les plus démunis), le planning familial, le Centre Communal d'action sociale.

La jeunesse :

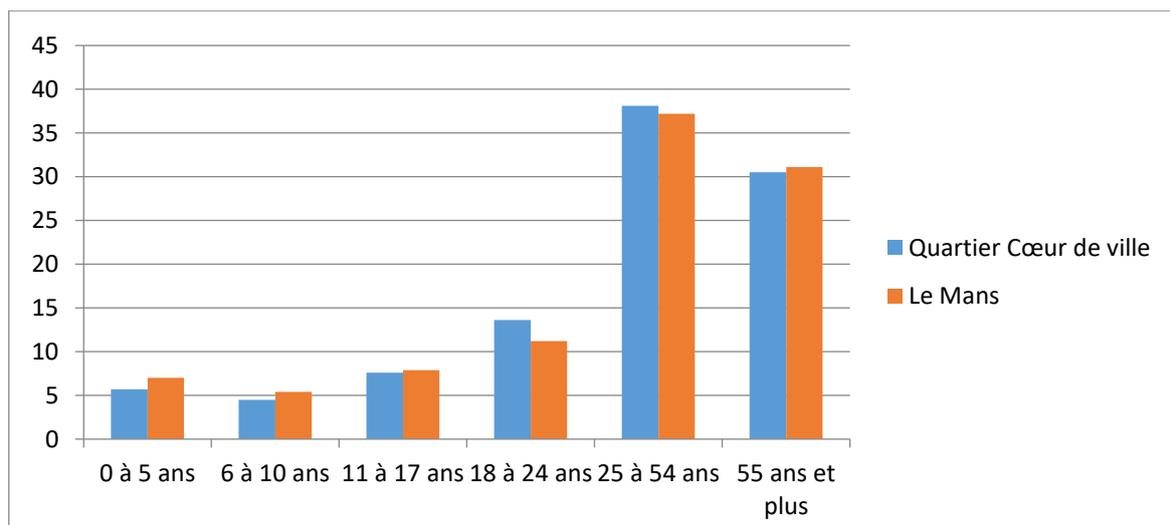
Un lieu d'habitat jeune, le Flore (ancien FJT), situé sur le secteur Mutuelles, propose, au sein d'un parc de logement, des espaces de vie collective et un accompagnement individualisé (vie quotidienne, vie sociale, vie professionnelle).

Le Service Jeunesse de la Ville du Mans, situé en plein centre-ville, propose un point d'accueil et d'information pour les jeunes manceaux, de 13 à 25 ans (travail, études, projets...).

La Maison des Adolescents est un lieu de ressources au service des adolescents, de leurs parents et des professionnels de ce domaine.

2.3 Population

Répartition par âge de la population (en parts de la population globale) – chiffres de 2013

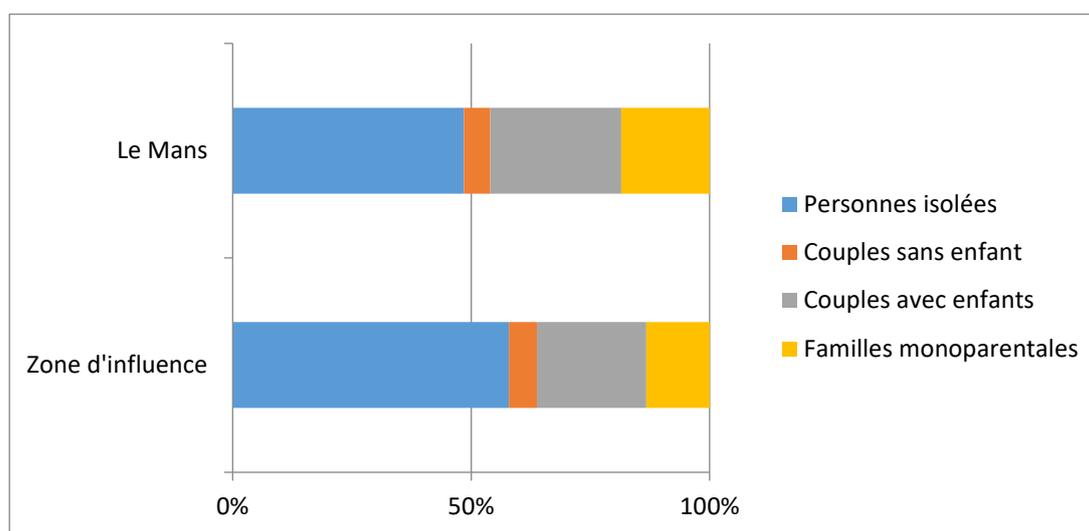


Ce graphique montre deux spécificités concernant la population du secteur :

- un grand nombre de 18-24 ans : des étudiants et jeunes adultes, qui recherchent l'animation du centre-ville et la proximité des services (transports, commerces, culture, lieu de rencontres...).

- une part importante de personnes âgées de 25 à 54 ans, familles ou personnes isolées.

Structure des ménages allocataires :



Ce graphique montre, qu'en comparaison de la ville du Mans, la population du territoire est composée d'une grande part de personnes isolées, jeunes adultes notamment, les familles étant moins représentées :

Les jeunes adultes :

Le cœur de ville attire également une population étudiante, parfois dans des situations financières difficiles (exemple : cumul travail étudiant et études). Le taux de personnes isolées, supérieurs à 50% des ménages allocataires, appuie ce phénomène.

Les familles :

Les familles représentent 36% des ménages allocataires du secteur, taux inférieur à celui du Mans.

Le taux de familles monoparentales allocataires représente 13.3% de l'ensemble des familles du secteur, et est ainsi inférieur à celui de la ville du Mans (18.5%). Cependant, 14% d'entre elles sont des familles nombreuses (trois enfants et plus).

Le logement :

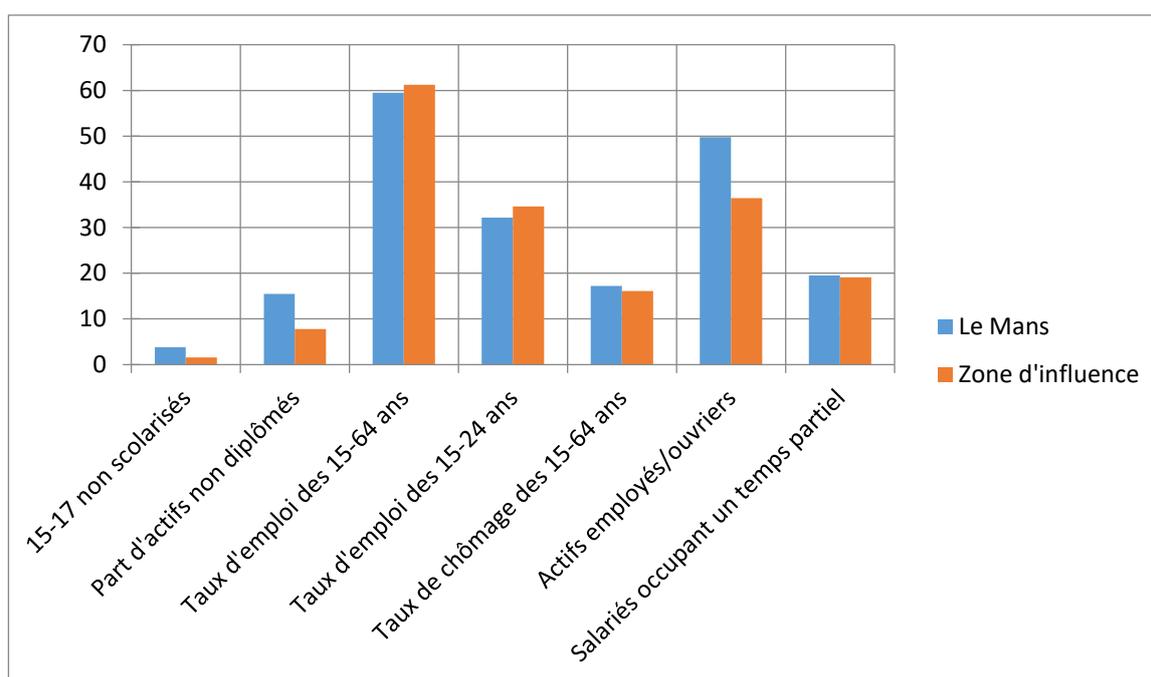
56% des habitants du secteur cœur de ville sont locataires (49% sur la ville du Mans), les logements sociaux représentent 11% des logements du secteur de l'espace de vie sociale, 45%

des logements étant loués dans le parc privé. 74.1% des allocataires du territoire sont bénéficiaires d'une aide au logement (71% à l'échelle de la ville).

L'emploi et le niveau de qualification :

En 2013 :

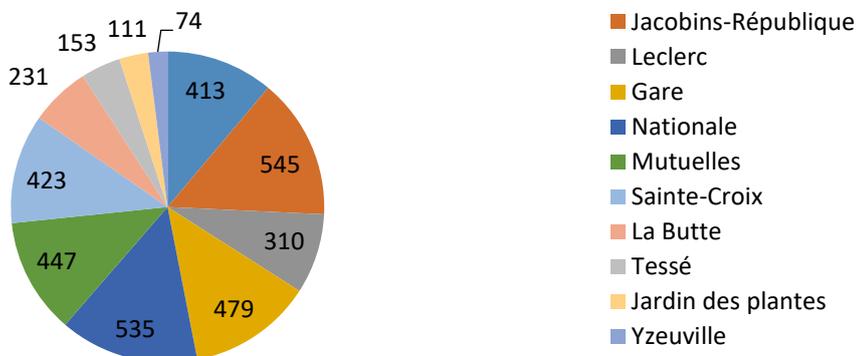
- 16.5% des jeunes entre 18 et 25 ans étaient sans emploi (toutes catégories confondues),
- 30.9% des 25-50 ans étaient sans emploi, dont 16.8% sans emploi depuis plus de deux ans,
- Une part importante d'actifs de professions intellectuelles supérieures (30% pour le territoire, 17% à l'échelle du Mans).



Les ressources :

Le taux de personnes allocataires à bas revenus, ayant des quotients familiaux A et B, représente 75.7% des allocataires sur ce secteur, supérieur à celui de la ville du Mans (73.9%). Les quotients familiaux de ces habitants étant inférieurs à 700€, ils sont donc fortement dépendants des aides sociales dont ils bénéficient.

Nombre de ménages allocataires ayant un quotient familial inférieur à 530 (QF A)



La répartition des allocataires par zone IRIS montre que la précarité est présente sur l'ensemble des micros quartiers de la zone d'influence. Le nombre total d'allocataires du territoire ayant un quotient familial inférieur à 530 représente 19.8% des allocataires de la ville du Mans ayant un QF A.

2.4 Le regard des acteurs sur les problématiques territoriales

Des problématiques individuelles, familiales, ou liées à la vie de quartier, ont été repérées à l'occasion de temps de travail participatifs :

Les familles et la petite enfance

Des familles en transit s'installent au Mans pour une courte durée, en attendant d'aller retrouver leurs familles, leurs réseaux dans d'autres villes. Ces familles sont souvent très isolées, manquent de repères, et sont difficiles à capter. De par leur situation, elles ont en effet des difficultés à aller vers les acteurs sociaux et culturels, vers les loisirs proposés à l'échelle du territoire.

Par ailleurs, la population et les acteurs de la petite enfance expriment des besoins concernant la prise en charge de la petite-enfance en cœur de ville : lieu d'accueil enfant parent, places en structures d'accueil collectif des jeunes enfants.

Les nouveaux arrivants

On constate l'arrivée de nouveaux habitants à très bas revenus, notamment en migration, dans les quartiers Gare, Nationale, Mutuelles et Leclerc. Ces habitants, personnes seules ou familles, n'étant pas toujours éligibles aux aides sociales, il est difficile de les identifier dans les statistiques. En 2012, 14.5% de la population immigrée de la ville du Mans vivait dans le secteur cœur de ville.

La jeunesse

Les acteurs constatent l'arrivée sur le territoire de jeunes isolés, souvent migrants, avec des difficultés concernant :

- la connaissance de l'environnement, de la ville
- l'isolement social et familial
- des situations administratives à régulariser
- l'accès à la langue française
- l'emploi et la formation

Les travailleurs sociaux expriment des difficultés de prise en charge et de suivi. L'ensemble de ces éléments de contexte entraîne parfois des conduites à risques chez les jeunes, des phénomènes de délinquance.

Par ailleurs, les jeunes du territoire se sentent incompris, parfois rejetés, en plus de la difficulté d'accès à l'emploi ou à la formation. Ils expriment le besoin d'avoir un lieu de vie pour eux en cœur de ville.

Le logement

Le mal logement est un phénomène notable sur le territoire : personnes logées dans des appartements insalubres, vétustes ou dans des hôtels. Ces logements du parc privé se situent dans les IRIS Nationale et Gare, où ils accueillent notamment des familles nombreuses étrangères arrivant dans la ville, ainsi que des mineurs isolés.

Le tissu associatif et les acteurs du territoire

Le travail associatif est mal repéré par les habitants du quartier cœur de ville, ce qui peut s'expliquer par un manque de coordination et de travail collectif entre les acteurs du territoire. Par ailleurs, plusieurs associations d'action sociale relèvent une difficulté à répondre aux forts besoins de la population sans ce travail avec les autres acteurs du territoire.

La vie de quartier

Le manque de dynamisme d'animation de la vie locale ainsi que de lieux publics conviviaux, permettant de se retrouver, d'échanger, freine la mobilisation les habitants, qui ont tendance à se replier sur eux-mêmes.

Les habitants ne revendiquant pas d'appartenance à leur quartier, peu d'initiatives telles que des fêtes de quartier ou repas de voisins sont organisées.

Par ailleurs, les événements du cœur de ville sont destinés à l'ensemble des habitants de la ville du Mans, et pas uniquement à la population du territoire.

A retenir

A travers ce regard des acteurs du territoire, plusieurs caractéristiques sont à noter :

- un phénomène de paupérisation, des inégalités sociales réparties sur l'ensemble du territoire. Une population en situation de grande précarité (mineurs et jeunes adultes, familles migrantes, monoparentales) et des personnes de catégories socioprofessionnelles supérieures habitent très souvent les mêmes zones IRIS.
- un cœur de ville en manque d'identité : le centre-ville est investi par les habitants de l'ensemble de la ville et de l'agglomération mancelle. Le sentiment d'appartenance au quartier est faible, avec pour conséquence un phénomène de repli sur soi des habitants et de manque de solidarité.
- une fragmentation du travail mené par les associations : manque de cohérence entre les actions, manque de connaissance des acteurs entre eux, manque de lisibilité.

2.5 Le contexte institutionnel

La démarche de projet est « bornée » par différents éléments de contexte institutionnels, dispositifs ou orientations, qui sont la traduction des attentes en termes de politiques publiques :

- La circulaire CNAF de 2012, relative à l'animation de la vie sociale, pose le cadre (finalités, objectifs, fonctionnement) d'agrément des structures d'animation de la vie sociale, que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale.
- Le projet éducatif local du Mans 2016-2020, qui a pour finalité de donner plus de cohérence et de lisibilité en termes d'actions éducatives (accès aux activités, coéducation, soutien à la parentalité, communication)
- La politique socioculturelle de la ville du Mans, qui concourt au développement de la participation des habitants à la vie des quartiers : soutien aux initiatives, mise en place d'instances de concertation.

Animation de la Vie Sociale

3 finalités

- inclusion sociale et socialisation des personnes, lutte contre l'isolement
- développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur un territoire
- prise de responsabilité et développement de la citoyenneté de proximité

Projet social MJC
Secteur Cœur de ville

Projet Educatif Local

Axes 2 et 4 notamment

- Favoriser et développer l'accès de tous à des activités éducatives
- Permettre aux parents, adultes, d'exercer pleinement leurs fonctions éducatives

Politique socioculturelle locale

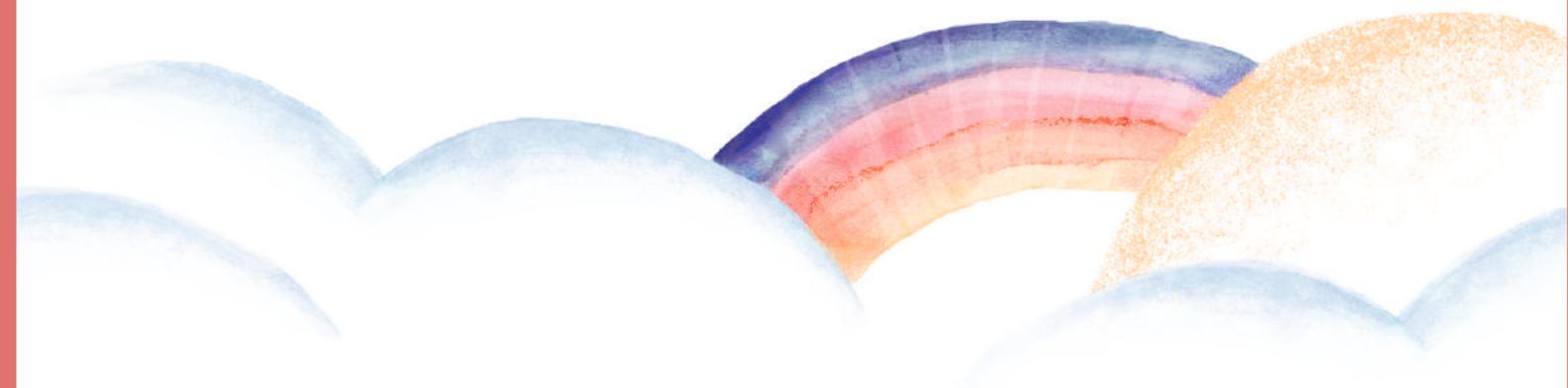
Développer la participation des habitants à la vie des quartiers

- Développement d'actions en lien avec la Caf 72
- Mise en œuvre d'actions en cœur de ville
- Soutien aux initiatives (Talents du cœur de ville, Marché des créateurs...)
- Lien avec le Conseil de Quartier Cœur de ville

2.6 Le territoire en résumé

Atouts <ul style="list-style-type: none">❖ Commerces❖ Services❖ Mobilité❖ Patrimoine de la Cité Plantagenêt❖ Restaurants, cinémas, loisirs❖ Vie culturelle dynamique❖ Jardin des plantes❖ Diversité de population❖ Equipements socio-culturels❖ Etablissements scolaires❖ Evénements et manifestations publiques	Faiblesses <ul style="list-style-type: none">❖ Sentiment d'appartenance au quartier réduit ou inexistant❖ Phénomène de paupérisation❖ Méconnaissance et manque d'identification des acteurs du territoire❖ Pas de vie de quartier❖ Sentiment d'insécurité❖ Rejet d'autrui et manque de mixité❖ Population très précaire et isolée❖ Fortes inégalités sociales❖ Manque d'investissement et de valorisation des espaces publics❖ Fragmentation du territoire et des populations❖ Sentiment d'abandon, d'exclusion des jeunes
Opportunités <ul style="list-style-type: none">❖ Volonté de la Ville du Mans et de la Caf d'accompagner un projet de développement social❖ Démarche de coopération entre trois structures du territoire	Menaces <ul style="list-style-type: none">❖ Baisse des subventions aux associations œuvrant sur le territoire

LES ORIENTATIONS DU
PROJET SOCIAL 2017/2020



1 - Axes et objectifs généraux

1.1 Arbre à objectifs

Coordination

Animer le territoire en mutualisant les moyens et les compétences de chacun

Apporter une réponse collective et coordonnée aux problématiques du territoire

Mobiliser les partenaires autour du projet social

Vivre Ensemble

Permettre à chacun de trouver sa place dans la société en facilitant les échanges et les rencontres

Faciliter les échanges et les rencontres interculturels

Encourager la participation des habitants dans la vie de leur quartier

Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité

Soutien à la parentalité

Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif

Renforcer les liens parents-enfants

Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

1.2 Objectifs généraux et opérationnels

Axe 1 – Coordination

- **Animer le territoire en mutualisant les moyens et les compétences de chacun**

Constats : manque de coordination, de connaissance et de travail collectif entre les acteurs du cœur de ville, communication éclatée, manque de connaissance des actions par les habitants, dispersion des actions

Les objectifs généraux et opérationnels :

Apporter une réponse collective aux problématiques du territoire

- Permettre la mobilité des usagers entre les différentes structures
- Mettre en place une dynamique de travail commun

Mobiliser les partenaires autour du projet social

- Faire connaître le projet social aux partenaires
- Associer les partenaires à la mise en oeuvre du projet social

Actions :

Rencontre des acteurs du cœur de ville

MJC Pixel Event

Evaluation :

Objectif	Critères	Indicateurs
Apporter une réponse collective aux problématiques du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité des publics entre les structures - Identification des acteurs par la population - Connaissance de l'ensemble des équipements, dispositifs, acteurs d'intervention sociale du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur les actions des autres structures du territoire - Nouveaux publics à la MJC, fréquentant d'autres structures du cœur de ville - Création et diffusion d'un outil de coordination permettant d'orienter les publics

Objectif	Critères	Indicateurs
Mobiliser les partenaires autour du projet social	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de la MJC et de l'espace de vie sociale par les acteurs - Lisibilité du projet social 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des acteurs à des actions portées par l'espace de vie sociale - Nombre d'actions partagées entre l'espace de vie sociale et les acteurs du territoire - Nombre de nouveaux partenaires - Champs d'intervention des partenaires

Axe 2 – Vivre ensemble

- **Permettre à chacun de trouver sa place dans la société en facilitant les échanges et les rencontres**

Constats : pas de vie de quartier ou de sentiment d'appartenance à un micro quartier, inégalités sociales, mal logement, arrivée de nouveaux habitants allophones, pas de lieux de vie conviviaux pour se rencontrer, échanger, phénomène de paupérisation, manque d'intérêt des jeunes, manque de proposition pour la jeunesse.

Les objectifs généraux et opérationnels :

Faciliter les échanges et les rencontres interculturels

- Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants
- Proposer des lieux et temps de rencontres à l'ensemble des habitants du territoire

Encourager la participation des habitants dans la vie de leur quartier

- Accompagner les initiatives des habitants
- Proposer des espaces permettant l'expression et la participation des habitants

Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité

- Mieux connaître les pratiques des jeunes, leurs attentes, leurs envies
- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement
- Accompagner les initiatives des jeunes

Actions :

Café coopératif

Hors les murs

Fête à Prévert

Découverte socioculturelle des nouveaux habitants

Soirées Yolo

Promotion du projet participatif auprès des jeunes

Stages loupiots et marmots

Accompagnement de projets

Evaluation :

Objectif	Critères	Indicateurs
Faciliter les échanges et les rencontres interculturels	<ul style="list-style-type: none"> - Mixité des participants - Plaisir d'être ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation - Nombre d'actions hors les murs - Âge, secteurs d'habitations des participants - Satisfaction - Qualité des échanges

Objectif	Critères	Indicateurs
Encourager la participation des habitants dans la vie de leur quartier	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des dispositifs d'accompagnement de projets - Implication dans la mise en place d'événements de la MJC 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation aux temps d'échanges et aux actions - Nombre d'initiatives habitantes, d'accompagnements de projets - Nombre de bénévoles participant à l'organisation d'événements de la MJC - Intérêt des habitants

Objectif	Critères	Indicateurs
Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des dispositifs d'accompagnement de projets - Participation des jeunes aux activités de la MJC 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de promotion dans les établissements scolaires - Intérêt des jeunes et des partenaires envers la MJC - Fréquentation et expression des jeunes - Sollicitation de la MJC par les jeunes et les partenaires - Nombre de projet jeunesse réalisés

Axe 3 – Soutien à la parentalité

- **Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif**

Constats : manque de proposition concernant les tout-petits et les familles, nombre important de familles monoparentales, parents en demande de conseils, difficultés à concilier vie familiale, personnelle et professionnelle, besoin de moments de détente, parents d'adolescents parfois délaissés, familles fragiles rencontrant des difficultés éducatives

Les objectifs généraux et opérationnels :

Renforcer les liens parents-enfants

- Permettre des moments de relations privilégiées entre enfants et parents
- Contribuer à l'éveil des enfants

Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

- Favoriser le bien-être des parents
- Susciter les échanges et la réflexion des parents autour des questions de parentalité
- Associer les familles dans la conception et la mise en oeuvre d'activités

Actions :

Loupiots et compagnie

Ciné parentalité

Les Petits déjà' des parents

Histoires de parents

Activités parents-enfants

Activités enfants

Evaluation :

Objectif	Critères	Indicateurs
Renforcer les liens parents-enfants	<ul style="list-style-type: none">- Accessibilité des actions pour tous- Plaisir de partager un moment en famille autour d'une activité- Découverte de nouvelles activités	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'activités parents-enfants- Fréquentation- Mixité des participants- Adaptation de la tarification- Satisfaction

Objectif	Critères	Indicateurs
Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition de connaissances théoriques et pratiques- Expression des parents- Emergence de groupes de parents dynamiques	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'actions de prévention et sensibilisation- Fréquentation, satisfaction- Niveau de participation et prise de parole pendant les débats, conférences- Implication des familles dans la conception d'activités- Nombre d'actions mises en place

1.3 Axe spécifique à la démarche de coopération cœur de ville

Coopération Centres Sociaux La Grande maison, Cochereaux et MJC

- **Co-construire un projet inter-centre sur une partie du territoire cœur de ville**

Objectifs généraux

- Coordonner les interventions d'accueil, d'information, d'accompagnement (familles, jeunes) en faveur de la mixité sociale
- Organiser, impulser des collaborations et permettre une coordination des acteurs de l'Animation Locale de la Vie Sociale

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une dynamique de travail commun
- Mutualiser les ressources matérielles, financières et humaines entre les Centres Sociaux du territoire et l'EVS
- Permettre la mobilité des usagers entre les différentes structures

Actions envisagées

Lieu d'Accueil Enfant Parent

Communication commune

Action hors les murs

Critères et indicateurs d'évaluation

Coopération : les structures ont échangé, se sont concertées, lors de temps de travail commun

Mutualisation : nombres d'actions communes réalisées

Communication et identification des structures : taux de fréquentation aux animations communes et nouveaux publics dans chacune d'entre elles

2- Les moyens mobilisés

2.1 Les moyens humains

L'équipe professionnelle du secteur Espaces de Vie Sociale de la MJC, qui met en œuvre les deux projets sociaux (cœur de ville et nord-est), est composée de 3 salariés. Les missions de chacun sont pensées à la fois de manière transversale et distincte à chaque projet :

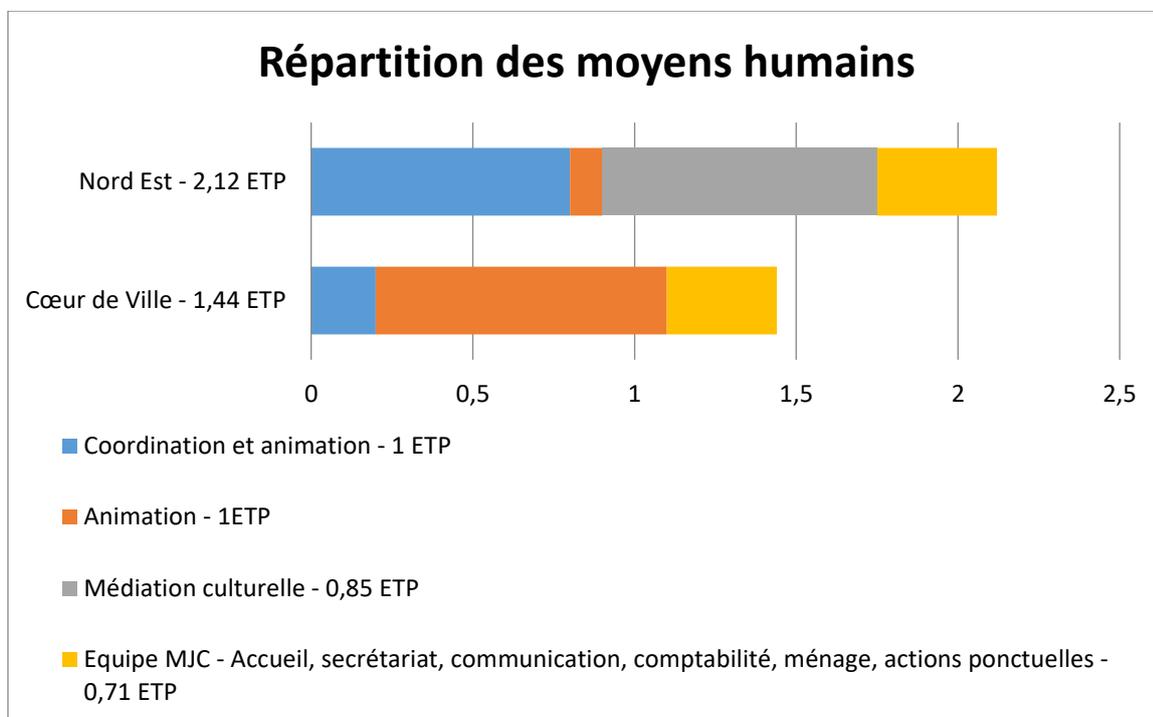
- un animateur référent par secteur géographique, interlocuteur privilégié des habitants et des partenaires
- une répartition des actions selon les champs de compétences de chacun

Deux volontaires en service civique FFMJC concourent par ailleurs à la mise en œuvre du projet :

- Animation Café Coopératif (cœur de ville) - Soutien aux actions en faveur de la jeunesse.
- Animation Appartement - Soutien aux bénévoles, secteur Nord-est.

Une partie de l'équipe de la MJC participe enfin à l'activité de l'espace de vie sociale :

- directeur – portage politique
- postes structurels - chargée d'accueil, secrétaire, comptable, chargée de communication, agents d'entretien.
- professionnels des secteurs cinéma, radio, ateliers, pour des actions ponctuelles



2.2 Les moyens matériels

Pour mettre en œuvre son projet social en cœur de ville, la MJC s'appuie sur des équipements mis à disposition par la Ville du Mans :

- 97 Grande Rue, au cœur de la « Cité Plantagenêt » : siège social, un peu plus de 1100m², comprenant : salles d'activités artistiques et culturelles (musique, danse, arts plastiques...), 2 salles de cinéma, hall d'exposition, bar...
- Le studio de la radio associative Radio Alpa, gérée par la MJC, à la même adresse
- Le Cinéma les Cinéastes et ses 4 salles situées place des comtes du Maine, en cœur de ville du Mans. Ces locaux sont les seuls des trois accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Autres moyens matériels :

- communication : supports papier de la MJC (plaquettes, affiches, tracts)
- matériel pédagogique de la MJC

2.3 Les moyens financiers

Note d'accompagnement :

Dans le cadre de la mise en perspectives des prévisions économiques du projet social Espace de Vie Social « EVS - Le KIOSQUE Centre-Ville », nous vous précisons ci-après les hypothèses et dispositions retenues pour les années 2017-2018-2019-2020.

La démarche économique retenue a voulu mettre en œuvre un budget volontariste, mais prudent. Il s'agit de poursuivre la politique de maîtrise des charges, en intégrant une augmentation générale moyenne de 2% par an pour les charges de personnels. Le montant des salaires dépend des points attribués sur coefficient et l'augmentation de la valeur du point. Cette croissance « mécanique » est en partie compensée par l'évolution des recettes des activités.

La sécurisation du projet s'interroge dès juillet 2018, par la fin de contrat en Emploi d'Avenir de l'animatrice, diminuant ainsi le poste en produit de « Transfert de Charges ASP » correspondant. Ce dernier se compense par l'octroi par la Ville du Mans, d'une subvention de fonctionnement spécifique pour l'EVS de 10 000 euros, à laquelle s'ajoute un financement d'un demi-poste FONJEP.

A noter également, la volonté du Conseil d'Administration de la MJC Jacques Prévert, d'accompagner politiquement l'évolution de ce nouveau secteur d'activité, par le « fléchage » d'un pourcentage de la subvention de fonctionnement de l'association « Subvention Ville fonctionnement % MJC ».

MJC Jacques PREVERT BP LE KIOSQUE Centre Ville									
CHARGES	2017	2018	2019	2020	PRODUITS	2017	2018	2019	2020
ACHATS	4 335	5 000	4 200	4 500	RECETTES DES ACTIVITES	9 578	10 000	10 500	11 500
				0					0
SERVICES EXTERIEURS	5 705	6 000	5 500	5 000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	32 749	43 000	45 000	45 000
				0	Sub EVS CAF fonctionnement	21 985	22 000	22 000	22 000
AUTRES SERVICES EXTERIEUR	4 688	5 000	5 000	4 800	Sub EVS CAF parentalite	1 806	1 800	1 800	1 800
				0	Sub EVS CAF innove famille	0	0	0	0
IMPOTS ET TAXES	636	1 000	1 000	1 100	Sub EVS VILLE fonctionnement	0	10 000	10 000	10 000
				0	Sub CD 72 parentalité	1 083	1 000	1 000	1 000
CHARGES DU PERSONNEL	36 080	42 000	43 000	44 000	Fonds Participation Habitants Etat	0			0
				0	FONJEP	675	1 000	3 000	3 000
				0	Contrat Ville LM Métropole	0			0
				0	Contrat Ville CD 72	0			0
				0	Contrat Ville Etat	0			0
				0	Sub diverses FRMJC	0			0
				0	Sub ville CLEAC	0			0
				0	Sub équipement CAF	0			0
				0	Sub Etat "Faire ensemble"	0			0
				0	Sub ville fonctionnement % MJC	7 200	7 200	7 200	7 200
				0					0
				0	TRANSF DE CHG ASP	13 011	6 100	3 300	3 000
CHARGES GESTION COURANTES				0	TRANSFERT DE CHARGES divers	327	400	400	400
DOTATIONS AUX AMORTIS.	1 500	1 500	1 500	500	REPRISE SUR PROVISIONS	0			0
CHARGES FINANCIERES				0	PRODUITS FINANCIERS	0			0
CHARGES EXCEPTIONNELLES				0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0			0
				0	QUOTE PART INVEST	1 000	1 000	1 000	0
TOTAL DES CHARGES	52 943	60 500	60 200	59 900	TOTAL DES PRODUITS	56 665	60 500	60 200	59 900
					SOLDE	3 722	0	0	0

Conclusion

Ce compte de résultat prévisionnel présente un excédent sur la période de 3722 euros. Les deux projets sociaux déposés (EVS – Le KIOSQUE Centre-Ville et le KIOSQUE Nord-est) sont portés par une et même structure, la MJC Jacques Prévert. L'équilibre est alors à regarder sur les deux projets, trouvant leurs équilibres dès 2018. Cet écart doit se comprendre par la demande d'investissement déposé auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de 3000 euros, représentant 50% des sommes engagées pour chacun des EVS. La différence intervient par des projets d'investissements différents, avec pour Le KIOSQUE Cœur de Ville un investissement amortissable sur trois années (2017-2018-2019), mentionné dans les produits sur la ligne « Quote Part Investissement », et celui du KIOSQUE Nord-est qui intègre l'achat de différents matériels, ne pouvant être amortis (réf comptable).

3 – Fiches actions

Ces actions sont présentées de manière distincte. Pour autant elles sont pensées pour s'articuler entre elles, la mise en œuvre des unes permettant la réalisation des autres. Pour exemple, l'action « Promotion du projet participatif auprès des jeunes » (action 9) permet la réalisation de l'action « Accompagnement de projets » (action 12).

1 - Histoires de parents

Axes et objectifs généraux

Soutien à la Parentalité

- ✓ Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

Constats

Les parents se questionnent, ont besoin de moments de détente et de rencontrer d'autres parents, les parents d'ados se sentent parfois délaissés

Objectifs de l'action

Mettre en place des temps d'échanges autour de sujets liés à la parentalité
 Concevoir des chroniques ou rubriques radiophoniques mensuelles
 Apporter de nouvelles connaissances aux parents

Public(s) visé(s)

Parents, usagers de la MJC ou d'autres structures du territoire

Description

Mise en place de rubriques radio préparées en amont par les parents, sur des thématiques qu'ils ont choisies.

Fréquence : Bimensuelle

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Oui

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.09

Nombre de professionnels : 2

Nombre de bénévoles : 10 parents

+ 1 intervenant extérieur par émission

Résultats attendus

Les parents ont acquis des connaissances.
 Les parents sont volontaires et participent aux échanges.
 Les parents ont acquis une certaine aisance orale.
 Des professionnels souhaitent intervenir lors des émissions.

Critères d'évaluation

Satisfaction, participation
 Nombre de chroniques réalisées
 Reconduction de l'action

Partenariats :

Associations et acteurs du territoire intervenant sur le champ de la parentalité et de l'éducation : centres sociaux, maison des adolescents, personnel médical...

2 - Le Petit déj' des parents

Axes et objectifs généraux

Soutien à la Parentalité

- ✓ Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

Constats

Isolement de certaines familles, des parents sont en demande de conseils, ont envie de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents

Objectifs de l'action

Créer du lien à l'occasion de temps de convivialité entre parent
Développer la participation des parents

Public(s) visé(s)

Parents

Description

Temps conviviaux d'échange et de discussion autour de différentes questions liées à la parentalité et au quotidien de parents. Dans ce cadre, les parents pourront également être force de propositions pour l'organisation d'activités qu'ils souhaitent faire, avec ou sans leurs enfants. Des animateurs et des professionnels seront là pour alimenter les échanges dans une ambiance conviviale.

Fréquence : Mensuelle

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.03

Nombre de professionnels : 1

Résultats attendus

Les parents ont acquis des connaissances.
Les parents montent des projets.
Les parents ont fait connaissance.

Critères d'évaluation

Participation
Régularité de la présence
Liens tissés entre les parents

Partenariats

Associations du territoire, selon les thématiques abordées

3 - Loupiots et cie

Axes et objectifs généraux

Soutien à la Parentalité

- ✓ Renforcer les liens parents-enfants
- ✓ Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

Constats

Manque de proposition concernant les tout-petits et les familles, envie de partager des moments en famille, besoin de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents / professionnels

Objectifs de l'action

- Permettre des moments de relations privilégiées entre enfants et parents
- Contribuer à l'éveil des enfants
- Favoriser l'échange entre parents

Public(s) visé(s)

Enfants de 0 à 3 ans, parents, assistantes maternelles

Description

Temps d'accueil et d'activités parents-enfants de 10h à 11h, permettant l'éveil, la motricité des tout-petits, ainsi que l'échange et la création de liens entre parents et enfants, et entre parents. Ces ateliers sont également un moyen de favoriser la socialisation et prise d'autonomie des petits, à leur rythme.

Fréquence : Hebdomadaire, hors vacances scolaire

Lieux : MJC Prévert

Nombre d'ETP : 0.09

Nouvelle action : Non

Nombre de professionnels : 1

Durée : 2017 > 2020

Résultats attendus

Les parents apprennent à réaliser des activités qui peuvent être refaites à la maison.

Les parents se sentent à l'aise ; ils échangent des points de vue, des questions ou des astuces, ils ne se sentent pas jugés.

Les enfants développent des compétences sociales.

Développement de la confiance en soi des parents.

Critères d'évaluation

Satisfaction, participation, fréquentation

Liens tissés au sein du groupe

Mixité culturelle et sociale des participants

Partenariats

4 - Ciné parentalité

Axes et objectifs généraux

Soutien à la Parentalité

- ✓ Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

Constats

parents en demande de conseils, parents d'adolescents parfois délaissés, difficultés à concilier vie familiale, personnelle et professionnelle, besoin de temps de répit

Objectifs de l'action

Répondre aux questionnements des parents sur des problématiques liées à la parentalité
Permettre l'échange avec des professionnels

Public(s) visé(s)

Parents, professionnels de la parentalité

Description

Ciné-débats ayant lieu aux Cinéastes, autour de thèmes tels que l'éducation, la parentalité, la prévention, ayant lieu trois fois par an.

Fréquence : Trimestrielle

Lieux : Cinéma les Cinéastes

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.05

Nombre de professionnels : 2

Résultats attendus

Les parents ont acquis des connaissances.

Les parents ont trouvé des pistes de réflexion et des éléments de réponse aux questions qu'ils se posent.

Critères d'évaluation

Participation, satisfaction

Intérêt suscité

Partenariats

Associations intervenant sur le champ de la parentalité

5 - Activités parent-enfant

Axes et objectifs généraux

Soutien à la parentalité

- ✓ Renforcer les liens parents-enfants
- ✓ Accroître la confiance des parents dans leurs compétences parentales

Constats

manque de proposition concernant les tout-petits et les familles, envie de partager des moments en famille, besoin de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents / professionnels

Objectifs de l'action

- Faire découvrir des pratiques culturelles, de loisirs et de bien-être à pratiquer en famille
- Favoriser l'éveil des plus petits
- Permettre aux familles de passer un moment de plaisir et de détente

Public(s) visé(s)

Familles

Description

L'EVS met en place des activités à partager en famille : stages shiatsu, danse, bébé signes, ou encore massages pour bébé. La tarification est adaptée selon le quotient familial.

Fréquence : Ponctuelle

Nombre d'ETP : 0.01

Lieux : MJC Prévert

Nombre de professionnels :

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Résultats attendus

Les parents et les enfants ont acquis de nouvelles connaissances.

Les parents et les enfants ont pris du plaisir à passer du temps en famille.

Critères d'évaluation

satisfaction

fréquentation

Partenariats

Intervenants de chaque discipline

6 - Stages loupiots et marmots

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Faciliter les échanges et les rencontres interculturels

Constats

Manque de propositions concernant les enfants, besoin de temps collectifs hors temps scolaires

Objectifs de l'action

- Faire découvrir de nouvelles pratiques culturelles et de loisirs aux enfants
- Favoriser l'esprit de coopération et l'écoute de l'autre en travaillant par groupe
- Favoriser l'éveil des plus petits

Public(s) visé(s)

Enfants de 4 à 12 ans

Description

Les stages se déroulent pendant les petites vacances scolaires et encadrés par l'équipe d'animation de l'espace de vie sociale. Sont proposées des activités culturelles, en lien avec les outils et compétences de la MJC (vidéo, théâtre, activités manuelles...)

Fréquence : Ponctuelle

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.01

Nombre de professionnels : 1

Volontaire en service civique : 2

Résultats attendus

Les enfants ont découvert de nouvelles pratiques.
Les enfants ont échangé des connaissances entre eux.
Les enfants ont pris goût à différents pratiques proposées dans les activités.

Critères d'évaluation

Satisfaction des enfants et des parents
Taux de participation
Envie de se réinscrire à d'autres stages

Partenariats

7 - Café coopératif

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Faciliter les échanges et les rencontres interculturels
- ✓ Encourager la participation des habitants dans la vie de leur quartier

Constats

Pas de lieux conviviaux pour se rencontrer, discuter, se reposer, échanger autour de différents projets, besoin de trouver sa place dans la société.

Objectifs de l'action

- Proposer des lieux de rencontres et d'échanges conviviaux et réguliers
- Accompagner les initiatives et les projets des usagers

Public(s) visé(s)

Familles, adultes, adhérents et usagers de la MJC

Description

Deux fois par semaine, ouverture de l'Inventaire de la MJC pour un temps de repos et d'activités convivial. L'espace est géré par les adhérents de la MJC et un volontaire en service civique. Des activités sont mises en place selon les envies des usagers, chaque mardi et mercredi après-midi.

Fréquence : Bi hebdomadaire hors vacances scolaires

Lieux : MJC Prévert

Nombre d'ETP : 0.04

Nouvelle action : Non

Professionnel : 1

Durée : 2017 > 2020

Volontaire en service civique : 1

Résultats attendus

Les échanges entre les usagers sont faciles et réguliers
Les usagers s'impliquent dans la vie du café coopératif

Critères d'évaluation

participation
satisfaction
Nombre de projets mis en place

Partenariats

8 - Fête à Prévert

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Encourager l'implication des habitants dans la vie de quartier

Coordination

- ✓ Apporter une réponse collective aux problématiques du territoire
- ✓ Mobiliser les partenaires autour du projet social

Constats

Manque de connaissance entre les acteurs du cœur de ville, manque de lisibilité des actions, manque d'espaces de participation à la vie de quartier, les habitants du cœur de ville se connaissent peu, isolement et précarité de certains habitants.

Adhérents de la MJC souhaitant s'impliquer dans la vie de la structure

Objectifs de l'action

- Faire connaître le projet social aux acteurs du territoire
- Mettre en place une dynamique de travail commun
- Coordonner des projets inter-secteurs MJC

Public(s) visé(s)

Habitants et adhérents de la MJC

Description

Temps fort de la fin d'année, la Fête à Prévert est un moment de partage, de convivialité et d'échange entre adhérents de la MJC et les habitants. L'événement est organisé avec les adhérents, habitants et partenaires du territoire.

Fréquence : Annuelle

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.08

Nombre de professionnels : 1

Résultats attendus

Participation des habitants, des acteurs du territoire et de la MJC (tous secteurs).

Événement rassemblant les habitants du cœur de ville et les acteurs.

Critères d'évaluation

Nombre d'acteurs rencontrés
fréquentation

participation des acteurs, habitants

Qualité et poursuite du travail partenarial

Partenariat :

Acteurs associatifs et institutionnels du cœur de ville

9 – Promotion du projet participatif auprès des jeunes

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité
- ✓ Faciliter les échanges et les rencontres interculturels

Constats

Difficulté à susciter l'intérêt des jeunes, méconnaissance des propositions qui les concernent, isolement

Objectifs de l'action

- Aller à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires
- Promouvoir les actions de l'espace de vie sociale
- Communiquer sur les possibilités d'accompagnement de projets jeunes

Public(s) visé(s)

Jeunes de 11 à 18 ans

Description

Cette action consiste à aller rencontrer les jeunes dans les établissements scolaires à travers des permanences, afin de leur parler des possibilités d'accompagnements de projets, de mise en place d'activités... Et également d'échanger sur leurs habitudes et leurs envies.

Fréquence : Mensuelle

Lieux : Hors les murs

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.03

Nombre de professionnels : 1

Volontaire en service civique : 1

Résultats attendus

Les jeunes connaissent et identifient la MJC comme ressource d'activités et de projets.

Critères d'évaluation

Nombre de jeunes

Nombre de projets mis en place

Nombre d'interventions réalisées

Partenariats

Collèges et lycées du territoire EVS

Prévention spécialisée

Acteurs de la jeunesse, partenariat étroit avec le Service Jeunesse

10 - Découverte sociale et culturelle des nouveaux habitants

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Faciliter les échanges et les rencontres interculturels
- ✓ Encourager la participation des habitants dans la vie de leur quartier
- ✓ Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité

Constats

Arrivée de nouveaux habitants, en situation de précarité (allophones, personnes isolées, familles monoparentales...), manquant de repères.

Objectifs de l'action

- Améliorer l'accueil et l'inclusion des nouveaux habitants
- Aller vers les personnes isolées en proposant des actions hors les murs
- Permettre d'identifier des lieux de loisirs, la vie culturelle...

Public(s) visé(s)

Familles et personnes isolées accompagnées par les travailleurs sociaux du département et de la Caf

Description

Cette visite de la ville et de ses structures culturelles et de loisirs permettra aux nouveaux arrivants, notamment les plus fragiles, de se repérer, de prendre connaissance des activités proposées, et ainsi de trouver leur place au sein de la cité.

Fréquence : Trimestrielle

Lieux : Hors les murs

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.02

Nombre de professionnels : 1

Résultats attendus

Les habitants ont trouvé leur place dans la cité.
Les habitants ont identifié les structures.
Les habitants y pratiquent des activités.

Critères d'évaluation

satisfaction
Fréquentation des structures identifiées

Partenariats

Caf
Conseil Départemental
Structures sociales et culturelles
Centre sociaux Cochereaux et Grande Maison

11 - Soirées YOLO

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité

Constats

Difficulté à susciter l'intérêt des jeunes, manque de proposition pour la jeunesse, pas de lieux conviviaux pour se rencontrer, discuter, construire des projets

Objectifs de l'action

- Observer les pratiques des jeunes dans le cœur de ville
- Renforcer les partenariats avec les établissements scolaires (collèges, lycées)
- Proposer un lieu d'échange, d'expression, d'activités jeunes
- Permettre aux jeunes d'impulser des projets

Public(s) visé(s)

Jeunes de 12 à 17 ans

Description

Temps conviviaux entre jeunes, encadrés par un animateur : jeux de société, concerts, jeux vidéo, repas... Permettant dans un second temps d'aller vers une autonomie des jeunes dans l'organisation de la soirée, puis dans le montage de projets.

Fréquence : Hebdomadaire

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP :

Volontaire en service civique : 1

Résultats attendus

Les jeunes s'impliquent dans l'organisation des soirées, d'activités, de projets.
Le groupe est régulier.

Critères d'évaluation

satisfaction
fréquentation
Nombre de projets mis en place

Partenariats

12 - Accompagnement de projets

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Encourager l'implication des habitants dans la vie de quartier
- ✓ Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la cité

Coordination

- ✓ Mobiliser les partenaires autour du projet social

Constats

Méconnaissance de dispositifs d'accompagnement par les habitants, les jeunes et les acteurs du cœur de ville : les habitants qui souhaitent s'impliquer dans la vie de quartier sont parfois isolés, et ne savent pas comment mettre en œuvre leur projet.

Objectifs de l'action

- Favoriser les prises d'initiatives de groupes d'habitants
- Renforcer les échanges entre habitants
- Promouvoir les capacités individuelles et collectives des habitants à s'organiser, monter des projets, et les exposer
- Promouvoir le projet social auprès des habitants

Public(s) visé(s)

Habitants du territoire cœur de ville

Description Accompagnement des groupes d'habitants, jeunes, associations du territoire dans l'élaboration de leur projet (définition des objectifs, construction des actions, recherche de financement, évaluation). L'action prend appui sur des dispositifs existants : Innove familles (Caf), Innove Jeunes (Caf, Etat).

Fréquence : Ponctuelle

Nombre d'ETP : 0.06

Lieux : MJC Prévert

Nombre de professionnels : 1

Nouvelle action : Oui

Durée : 2017 > 2020

Résultats attendus

Les habitants ont créé du lien entre eux.
Ils participent à la réflexion et mise en place d'actions.
La MJC est identifiée par les habitants et les acteurs.

Critères d'évaluation

Satisfaction des habitants
Nombre de projets réalisés
Participation
Volonté de pérenniser des actions

Partenariats

Acteurs du territoire

13 - Ateliers d'insertion sociale ciné-musique

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Faciliter les échanges et les rencontres interculturels
- ✓ Encourager l'implication des habitants dans la vie de quartier

Constats

Adultes en grande précarité sociale, psychologique, ayant perdu leurs repères, sans mobilité, phénomène d'exclusion

Objectifs de l'action

- Favoriser le lien social au sein d'un groupe en intégrant des valeurs de respect et d'écoute de l'autre
- Offrir la possibilité d'exprimer des émotions, des ressentis, en utilisant la musique comme médiateur
- Partir de la notion de plaisir à jouer avec la matière sonore, pour aboutir à la composition d'une œuvre
- Développer les capacités de concentration et la synchronisation entre la pensée et le geste

Public(s) visé(s)

Adultes en difficulté sociale, psychologique, familiale, non musiciens

Description

Chaque lundi, de 14h à 16h, la MJC accueille un groupe d'adultes accompagné par le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) James Pradier, pour un atelier image et musique. A partir d'un court-métrage auquel le son et la musique ont été retirés, le groupe analyse le film, exprime des émotions et crée une nouvelle bande sonore.

Fréquence : Hebdomadaire

Nombre d'ETP : 0.06

Lieux : MJC Prévert

Nombre de professionnels : 1

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Résultats attendus

Les participants expriment leurs ressentis de manière claire et organisée.
Ils sont attentifs à la parole de l'autre.
Ils prennent en considération les idées des autres.
Fréquentation d'autres structures socioculturelles.
Participation à des événements culturels.

Critères d'évaluation

Satisfaction
Niveau d'écoute entre les participants
Réalisation de la bande sonore
Convivialité

Partenariats

CATTP James Pradier

14 - MJC Pixel Event

Axes et objectifs généraux

Coordination

- ✓ Mobiliser les partenaires autour du projet social

Vivre ensemble

- ✓ Favoriser une meilleure implication des jeunes dans la vie de la cité

Constats

Manque de connaissance entre les acteurs du cœur de ville, manque de lisibilité des actions, isolement et précarité de certains habitants.

Manque de propositions pour la jeunesse, difficulté à susciter l'intérêt des jeunes

Objectifs de l'action

- Favoriser les mixités et les rencontres
- Renforcer les liens intra familiaux à travers les pratiques vidéo ludiques
- Echanger des savoirs vidéo ludiques entre générations
- Valoriser le jeu vidéo comme outil éducatif
- Faire connaître des acteurs du territoire

Public(s) visé(s)

Familles, parents d'enfants, adolescents

Description

Le MJC Pixel Event est un événement autour des jeux vidéo rétro, organisé sur le temps d'un week-end. Des consoles, des bornes d'arcades, des années 70 à nos jours sont en accès libre. Des conférences, des concours et des quizz sont par ailleurs proposés.

Fréquence : Annuelle

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.07

Nombre de professionnels : 1

Nombre de service civique : 1

Bénévoles : 15

Résultats attendus

Dynamique d'animation de la vie sociale locale.
Participation des habitants, des acteurs du territoire et de la MJC (tous secteurs).
Intérêt des jeunes

Critères d'évaluation

fréquentation
Fonctionnement, qualité et poursuite des partenariats
Âge et secteur géographique des participants

Partenariats envisagés :

Service Jeunesse, association Retrotaku, les FRANCAS, Prévention spécialisée

15 - Hors les murs

Axes et objectifs généraux

Vivre ensemble

- ✓ Faciliter les échanges et les rencontres interculturels

Coordination

- ✓ Apporter une réponse collective aux problématiques du territoire

Constats

Dispersion d'actions, pas de lieux conviviaux pour se rencontrer, discuter, manque de propositions pour la jeunesse, manque de lisibilité du projet social, personnes isolées, manque de connaissance de l'environnement

Objectifs de l'action

- Permettre la mobilité des usagers entre les différentes structures
- Aller vers les habitants les plus fragiles et isolés

Public(s) visé(s)

Les familles, les jeunes du territoire

Description

Présence dans les parcs et en pied de bâtiment, pendant les vacances d'été. Proposition d'activités gratuites et ouvertes à tous.

Fréquence : Ponctuelle

Lieux : Hors les murs

Nouvelle action : Non

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.06

Nombre de professionnels : 1

Volontaire en service civique : 1

Résultats attendus

Les publics se déplacent sur l'ensemble du territoire.
Les publics isolés participent aux actions.
Les publics fréquentent par ailleurs la MJC.

Critères d'évaluation

Fréquentation, satisfaction
Intérêt des participants

Partenariats

Planet' jeux
Centres sociaux (Cochereaux et Grande maison)
Service Jeunesse
Acteurs du territoire

16 - Rencontre des acteurs du territoire

Axes et objectifs généraux

Coordination

- ✓ Apporter une réponse collective aux problématiques du territoire
- ✓ Mobiliser les partenaires autour du projet social

Constats

Manque de connaissance entre les acteurs du cœur de ville, manque de lisibilité des actions

Objectifs de l'action

- Faire connaître le projet social aux acteurs du territoire
- Mettre en place une dynamique de travail commun
- Permettre aux acteurs du territoire de se rencontrer

Public(s) visé(s)

Acteurs associatifs et institutionnels du territoire

Description

Ces rencontres auront lieu d'abord de manière individuelle (2017), entre chaque acteur et la MJC. A l'issue de la démarche, un temps de rencontre collective sera organisé.

Fréquence : Ponctuelle

Lieux : MJC Prévert

Nouvelle action : Oui

Durée : 2017 > 2020

Nombre d'ETP : 0.07

Nombre de professionnels : 3

Résultats attendus

Dynamisme d'animation de la vie locale

Critères d'évaluation

Nombre d'acteurs rencontrés

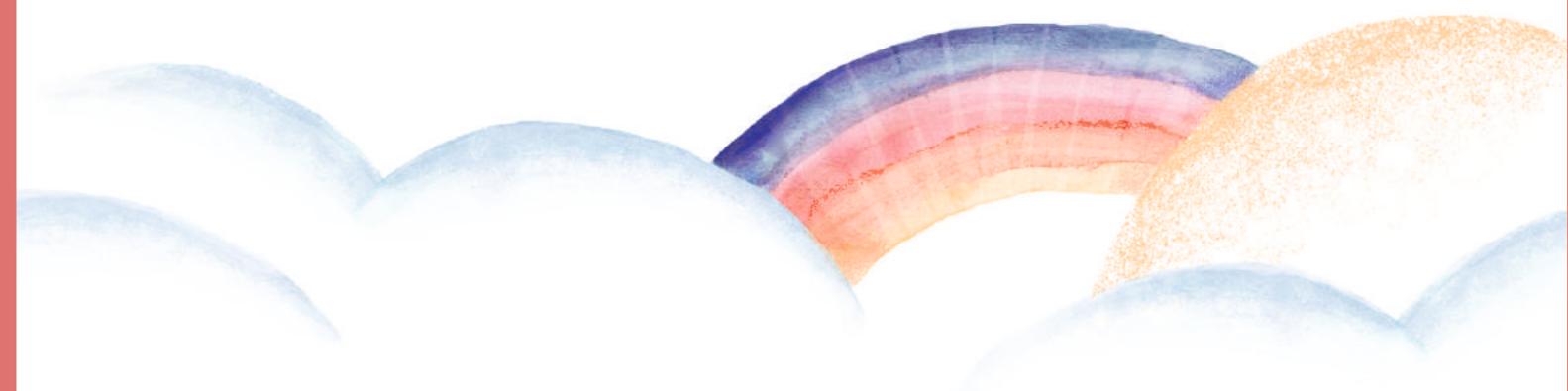
Nombre d'acteurs souhaitant participer à des temps collectifs

Qualité et poursuite du travail partenarial

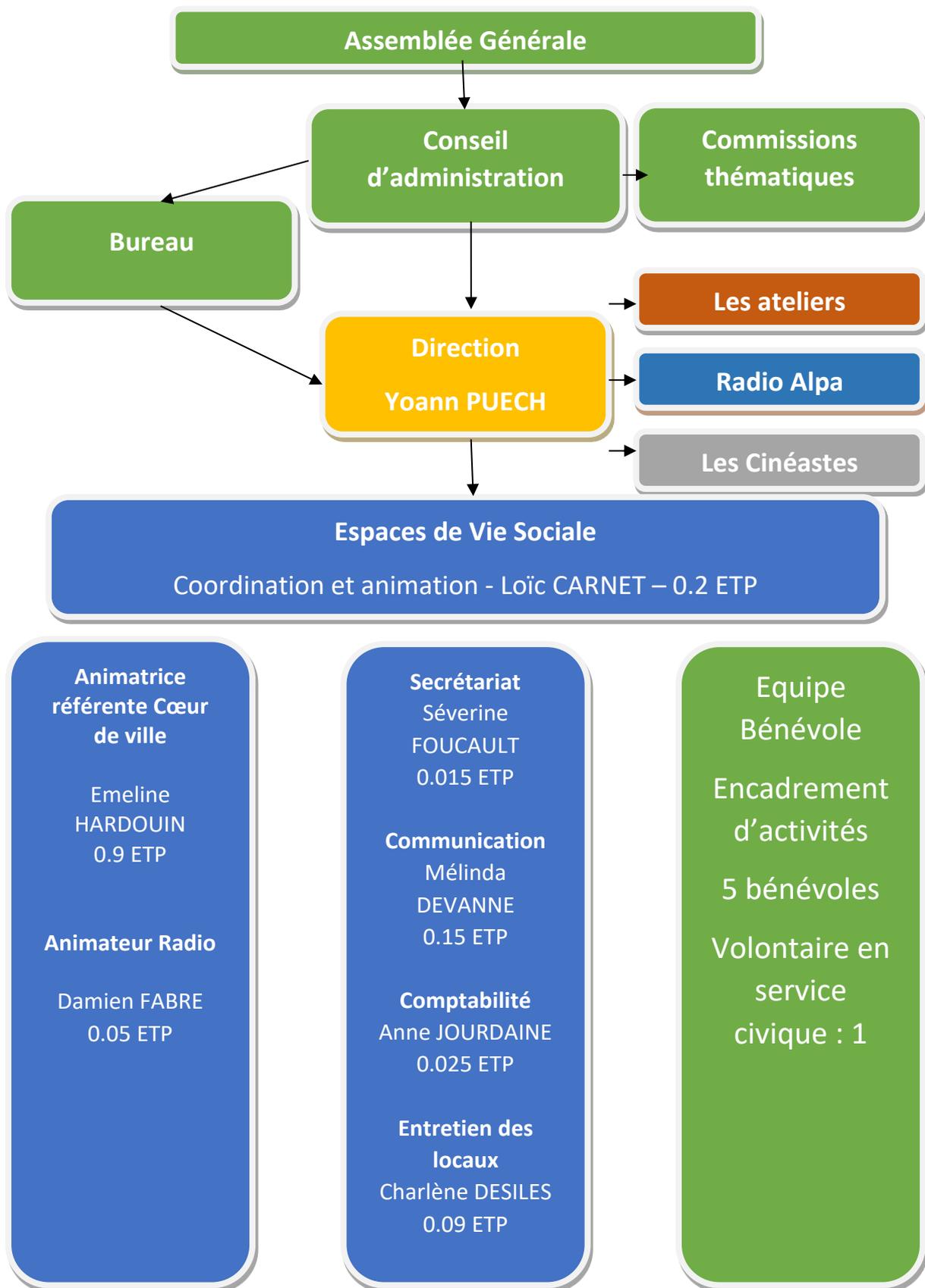
Partenariat :

Acteurs associatifs et institutionnels du cœur de ville

ANNEXES



Organigramme Espace de vie sociale – Cœur de Ville



Structure familiale des ménages allocataires – 31/12/2014

	Le Kiosque		Zone de coopération		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	
Personnes isolées	3441	57.9%	2779	61%	16007	48.5%	33.2%
Familles monoparentales	790	13.3%	594	13%	6103	18.5%	15.9%
Dont 3 enfants et +	107	14%	92	15%	1169	19%	18%
Couples sans enfant	353	5.9%	288	6.3%	1824	5.5%	4.4%
Couples avec enfant	1362	22.9%	896	19.7%	9092	27.5%	46.5%
Dont 3 enfants et +	391	29%	220	25%	2580	28%	26%

Type de ressources – 31/12/2014 :

	Le Kiosque		Zone de coopération		Le Mans	
	Allocataires	Répartition	Allocataires	répartition	allocataires	répartition
AAH	343	5.7%	290	6.4%	2531	7.7%
RSA	1052	17.7%	835	18.3%	8103	24.5%
Bas revenus	NC		1899	41.7%	16176	49%

Allocataires avec un taux d'effort* > 30% - 31/12/2014

*Taux d'effort : poids du loyer sur l'ensemble des ressources du foyer

	Le Kiosque		Zone de coopération		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Poids	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	
Parc privé	701	32.8%	538	32.2%	2075	31.7%	26.3
Parc Public	48	6.6%	70	11.2%	651	6.7%	6.7%
Accession	27	31%	18	24.7%	187	26.2%	23.8%

Logement :

	Le Kiosque		Zone de coopération		Le Mans		Sarthe
	Logements	Répartition	Logements	Répartition	Logements	Répartition	
Nombre de logements	16793		11788		80112		
Nb résidences principales	14093				71578		
Dont Propriétaire	6057	43%	3787	38%	33317	47%	64%
Dont locatif non HLM	6294	45%	4952	50%	17535	24%	19%
Dont locatif HLM	1553	11%	1092	11%	17784	25%	14%

Bénéficiaires d'aide au logement – 31/12/14 :

	Le Kiosque		Zone de coopération		Le Mans		Sarthe
	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	Allocataires	Répartition	
Aide au logement	4406	74.1%	3528	77.4%	23492	71.1%	53.1%

1.3.2 Les partenaires - Partenaires Institutionnels en **ROUGE**, Partenaires associatifs en **BLEU**, Entreprises à but lucratif en **VIOLET**

Types de Partenariats	Structure	Cinéastes	Alpa	Ateliers	EVS
Financier	Ville du Mans, Le Mans Métropole, Département, Région, Etat, ASP	Ville du Mans – Le Mans Métropole – Préfecture – CNC / AFCAE – Cinéma Europa – Département – Région des Pays de la Loire – DRAC	Ville du Mans, Le Mans Métropole Département, Région, Etat : FSER DRAC, CGET, FIPD	Département	CAF - Ville du Mans - Le Mans Métropole – DDCS – Préfecture – CGET – Département
Projets partagés	FFMJC	Association Infovie Bio – ACF – Les Mardis du Développement Durable (Le Mans Métropole) – Amnesty International – LDH – AFPS – Service Jeunesse – Collectif Pour Une Terre plus humaine – Trésors d’Arménie – Collectif Alternatiba – Association Homogène – Veenem – CCAS – Graines d’images – OHNK – Université du Temps Libre – SOS Racisme – Les Quinconces-L’Espal – La Fonderie – Médiathèque Louis Aragon Collèges Costa Gavras, Albert Camus – Lycées Bellevue, Notre Dame, Sainte Croix – Homogène – Seconde Zone – Secours Populaire - Cultures du cœur – Loisirs Pluriel - Lycée agricole de Rouillon	Les Quinconces L’espal – France Bénévolat - Université du Maine (différents départements) – Les abobinables – L’Excelsior – Be Bop – Le Pâtis – GAB 72 – Crossover bis – Lycée agricole de Rouillon	GNIARC, Maison en Jeux, Cie La Sauce Improbable, Tangotoutim, AMMD, Les Phylacières, Prospéro Théâtre, Les Candirats, La Fourmi Rose, Décibels, TDM, L’Elastique à Musique	CAF - Cultures du cœur – Petits débrouillards – Conseil de quartier NE – DEVAC Bel action en vue – CNL Banjan – Le Mans Habitat - Service Nature en Ville – Service Vie des Quartiers – Ludothèque Planet Jeux – ATD Quart Monde – Prévention spécialisée – CS cochereaux – CS La Grande Maison – Secours Catholique -

<p>Actions ponctuelles partagées</p>	<p>Pays du Mans - Retrotaku</p>	<p>DEVAC – Centre socioculturel François Rabelais– Association Coexister –Département Femmes d’histoire – Les Carrefours de la pensée - Mamers en Mars – Association Les Ch’tis en Maine – OPCAL - Les films d’ici - Le Fenouil – Librairie Bulle – Association La 25^e Heure du Livre – MJC Ronceray et FRMJC – GAB 72 – la 25^{ème} heure du livre – Collectif encore heureux - Université du Maine – Les Abobinables – Chroma – Teriaki – Collectif du 8 Mars – Ludothèque Planet Jeux - Cie Marie Lenfant – Au Film des mots – L’excelsior – CAUE – Les colibris – Association des films du patrimoine – CEMEA – Maison des adolescents</p>	<p>MJC Ronceray – FRMJC Pole Enfance jeunesse ville du Mans Le Silo, MLC Les Saulnières, Be bop Homogène – Teriaki – Pays de Haute Sarthe – Soirs aux Village – Comité des fêtes de Bouloire – Centre social quartiers sud – Commune de Saint Denis de Gastines – Association les Mouillotins – La 25^{ème} heure du livre – Le Mans Cité Chanson – MJC Connerré – Bordelone – AKTIV Sas – DEVAC – Elektrik Campus – Collectif encore heureux – Cie Marie Lenfant – Wizard – Lycée Sud – Collège Tolstoï – Alternatiba – Collectif pour une terre pus humaine - Centre socioculturel François Rabelais – CAPRA</p>	<p>Les Abobinables, Théâtre du Zouave, Cours et Jardin, Cie en cascade</p>	<p>Service Jeunesse, Service Education –Département – Jardin collectif Petit à petit – Service enfance Centre social des quartiers sud – Maison des adolescents</p>
<p>Médiatique</p>	<p>Kidiklik 72, Passtime, Le Mans Surprend, Compo 72, CEZAM, C.E MMA, C.E COS VILLE, C.E COS région, C.E Le Mans habitat, C.E CPAM, C.E CMCAS, association socio-culturelle cité judiciaire</p>	<p>Radio Alpa, maville.com, , France Bleu, Orange Cinéday</p>	<p>Art et service</p>	<p>Music Center</p>	



Collectif AVS Le Mans Centre

*Poser le cadre opérationnel
d'une coopération autour des interventions
sur le territoire du Mans Centre*

Travail préparatoire au Projet Collectif

décembre 2016

Mission pilotée sous l'égide du CEAS



Avec le soutien de l'Unité Territoriale de la Direccte de la Sarthe, la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et de Consignation des Pays de la Loire, le Conseil Régional des Pays de la

Loire



Siège social : 24 route de Tigy - 45510 Vienne en Val
Tél - F. SOUBEYRAN (co-gérant) : 06.76.01.37.11
Tél - C. RENARD (co-gérant) : 06.11.57.62.54
Mail : contact@chantiermobeelle.fr
SARL au capital de 4.000 € - n° de siret : 532 180 080 00014
www.chantiermobeelle.fr

Projet Collectif

Territoire (dit « Epicentre », voir cartes page suivante)

Il s'agit d'un territoire en frontière

- CS Cochereaux
- Grande Maison
- MJC
- (en limite de CS Sablons, mais son activité est décentrée sur le quartier Sablons)
=> d'où des problématiques qu'on a du mal à traiter individuellement

Elle couvre 9 territoires IRIS qui représentent ± 10-12000 personnes (contre 20-25000 pour chacune des 3 zones CAF, qui représentent elles-mêmes 50 % de la population du Mans)

- Courboulay (emblématique, puisque devenu à enjeu aujourd'hui, bien que jamais vraiment priorisé avant, y compris par les commanditaires)
- Gare Nord
- Nationale
- Leclerc
- Pré
- Buissinière
- Saint Pavin
- Jacobins république
- Vieux mans

Outre d'être en « frontières », ce territoire présente des caractéristiques spécifiques

- C'est une zone factuellement à enjeux prioritaires, bien qu'elle ne soit pas fléchée « zone prioritaire » (au sens des mesures d'État).
- c'est un territoire intermodale, que tous utilisent (multiples accès, centralité) et que les habitants ont, de fait, du mal à investir/revendiquer.
- On y retrouve un mix de de sentiment d'insécurité & de manque de lisibilité sur la présence (voire de perte) de « services sociaux »
- c'est un territoire constitué d'une myriade de micro-quartiers, qui développe chacun des dynamiques/propres. Ces micro-quartiers restent néanmoins connectés entre eux

Parmi ces micro-quartiers, on choisit d'en cibler spécifiquement 2 : Focale 1 et Focale 2.

Focale 1, dite Banane

Sur le plan du découpage, elle concerne la MJC et le CS Grande Maison.

Elle se situe sur les IRIS suivants : Courboulay, Gare Nord, Nationale, Leclerc

On y observe une résurgence récente de délinquance visible (drogues, bastons), ce qui implique un sentiment d'insécurité des habitants et actifs qui y vivent et le risque de voir « s'enfuir » les habitants qui le peuvent (avec un spectre de ghettoïsation).

Il y existe aussi une problématique spécifique indirecte de parentalité avec un public de femmes isolées, de migrants et des situations de « marchand de sommeil ».

On souligne que sur cette zone il existe par ailleurs un enjeu d'usage de bâtiments publics vides (Ex IA, future ex préfecture).

Cette zone est caractérisée par la nécessité de lutter contre

- 1/ le sentiment d'insécurité
- 2/ la perte de dynamiques collectives (« ça végète »)

Focale 2, dite 4/4

Sur le plan du découpage, elle concerne la MJC et le CS Gde Maison.

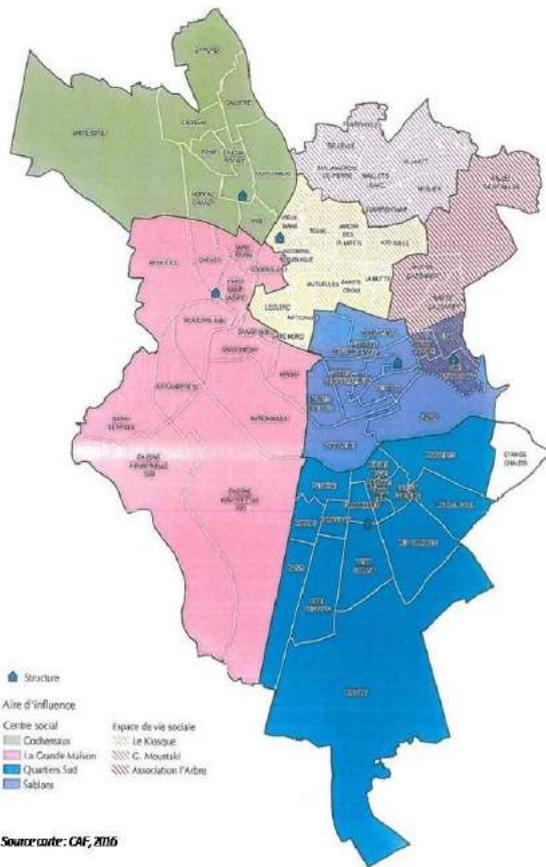
Elle se situe sur des « petits bouts » des IRIS suivants : Pré, St Pavin, Vieux Mans, Courboulay.

On y observe une problématique de franchissement de la rivière.

Par ailleurs c'est un quartier qui présente une cohérence mais qui est découpé entre 4 secteurs D'où une absence de « services » de quartier et de vie de quartier.

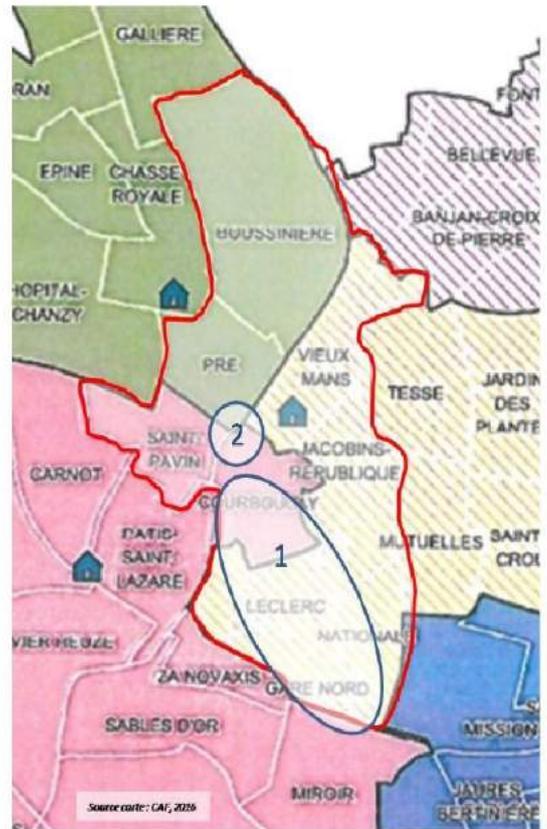
Cette zone est caractérisée par la nécessité de lutter contre

- 1/ la perte de dynamiques collectives (« ça végète »)
- 2/ un sentiment d'insécurité, plus diffus.



DLA AVS le Mans Centre / Projet Collectif

3/13



Chantier Mobeelle / décembre 16

Les 3 acteurs (approche schématique des postures)

	CS Cochereaux	CS Gde Maison	MJC
Ses territoires en Épicentre	Pré Buissinière	Courboulay (à partir de 01/17) Saint Pavin	Leclerc Vieux Mans Jacobins République National Gare Nord
Rapport au Territoire Epicentre	- Proximité physique au Centre - symboliquement centré sur Epine (hors zone commune)	Courboulay Historiquement centré sur Patis StLazare (hors zone commune)	Implantation MJC Centre aujourd'hui avec 1 EVS surtout développé en EVS NE
Culture de structure	CA Militant (presque isolationniste)	Culture participative (bénévoles / assos) - mise en lien Bénévoles Actions	Actions Techniques - Image (base de développement des activités EVS) Culture MJC (« Culture pour Tous »)
Thématique phare	Familles et Enfance (et un peu Vieux)	Petite Enfance (récemment et lourdement)	Jeunes
Type d'agrément	CS : AGC + ACF	CS : AGC + ACF	EVS (sur 4 ans)

Approche (caricaturale) de l'Animation Vie Sociale par ces structures

Les 2 CS	La MJC
L'AVS est pensée dans une <u>logique d'Insertion Sociale</u> (dont le Lien Social est le marqueur principal), qui se structure autour d'actions pensées comme des moyens.	L'AVS est pensée à partir d'une solide technique MJC (Image). Celle ci sert de support de projet à une proposition d'activités qui crée, par effet collatéral, du lien social
logique d'accompagnateurs	logique d'animateurs
centrée sur un accompagnement des publics	centrée sur une proposition d'activités
la plus-value apportée dans la capacité à « résoudre des situations sociales » (au sens de la politique publique d'Action Sociale)	la plus-value apportée est dans la capacité à monter ses propres actions. Elle est complétée par une coordination des actions EVS.
Approche historique de la politique publique d'Action Sociale	Approche type ESS

Des modalités de financements différentes

- AGC + ACF : >70 k€ => les CS
- EVS : 18 k€ => MJC (+ des CS qui y évolueraient peut être) / risque lowcost ?
 - + ouvre, avec la mairie, la possibilité de discuter une participation variable (mais pas à hauteur aujourd'hui)
 - même champs de mission mais avec moins de moyens : « Ils adoptent les mêmes finalités et méthodologies que les Centres sociaux mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Leur territoire d'intervention et leur projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de leur capacité d'intervention »

Les attentes autour du collectif

Approche « besoins des 3 structures »

- Résoudre la problématique spécifique du Territoire Centre
 - connecter, sur ces territoires en fornière et « non homologués institutionnellement », la déclinaison spécifique des programmations en cours ou prévues (PEL, les conventions CAF en cours, autres ?)
- Disposer d'une plus-value pour stabiliser/développer/renforcer chacune des 3 structures (le collectif est alors pensé comme un « service »)
 - faire (d'abord) tourner nos boutiques
 - Attention : les actions du collectif doivent (ap)porter leurs propres moyens
 - créer des habitudes de travail en commun / créer un réseau à géométrie variable
- Opérationnel :
 - Porter des actions communes (à réalisation commune ou déléguée)
 - soit à partir de « commandes publiques » (ex : assurer le pilotage direct ou indirect du LAEP de Le Mans Centre)
 - soit à partir d'actions à notre initiative (ex : mutualisation sur la base de nos complémentarités thématiques)
 - Besoin de créer un espace « d'analyse de la situation » de ce territoire partagé (plus-value d'analyse, croisement des regards)
- Être Force de Proposition / construire un rapport de partenariat avec les commanditaires
 - Éviter le risque d'un « effet lowcost » de l'EVS sur l'AVS vis à vis des financements historiques CS (AGC + ACF)
 - ne pas se faire imposer ce qu'on est pas payé pour faire
 - Peser pour ne pas être uniquement dans une réponse à une commande // être force de proposition // reprendre la main pour anticiper sur la construction de la relation

Approche « Besoins des commanditaires »

CAF

- booster sa mission famille / parentalité (Points communs EVS / CS)
 - un lieu à vocation globale, familial et intergénérationnel qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
 - un lieu de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leur projet ;
 - un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement des familles sur leurs droits sociaux et les services existants ;
 - un lieu de développement d'actions collectives et de coordination dans le domaine du soutien à la fonction parentale.
- avoir une offre LAEP (Lieu Accueil Enfant Parents) sur la moitié du Mans qu'on représente. elle ne sollicite pas les autres acteurs (café des familles, maison des ados, service de préventions, autres?) parce que
 - ce ne sont pas des opérateurs (au sens CAF = pilote de mesure) ce sont des porteurs d'action (pas des porteurs de programme)
 - on est des « équipement »
- dans le cadre du schéma départemental de l'AVS, besoin de
 - imaginer les usages des « outils »(mesures nationales, etc) dont ils disposent
 - gérer les baisses de financements
- la CAF 72 pilote l'opération SENACS en Pays de Loire (en cours de finalisation) => besoin d'avoir un « territoire exemplaire » et de
 - boucher la dent creuse du centre ville (=> LAEP)
 - appuyer la transformation ADCS en fédé 72 CS (pour une intégration dans la famille Fédérale Nationale + une formalisation avec l'équipe salariée)
- Besoin d'un projet symbolique, de soutenir une « innovation partenariale qui marche » (suite aux « échecs » de 2 projets (projet social Sablons et UMCS))

Ville

- cohérence de territoire
 - visibilité politique sur un territoire

- avoir une réponse face aux demandes « exaspérées » des habitants
- les enjeux de sécurité et de dynamiques de quartiers centre
- apporter des réponses qu'ils ne peuvent plus apporter
 - solution (un peu fantasmée ?) de « l'occupation des jeunes » pour les calmer
- Mettre en œuvre le PEL - Axe 2
 - 1/ Favoriser la solidarité éducative par le complémentarité des acteurs
 - Construire une offre pour les enfants et les jeunes de manière concertée en s'appuyant sur des thématiques communes
 - Développer la mise en place d'équipes multi-acteurs pour coordonner et animer des équipements en associant les habitants
 - Développer des outils et des actions itinérants et partagés
 - 2/ Créer les conditions favorisant l'initiative et l'engagement de l'enfant et du jeune
 - Favoriser la participation à des activités régulières et leur pérennisation par la mise en place d'un "parcours citoyen"
 - Donner du pouvoir d'agir en permettant la prise de décisions par la gestion de lieux d'activités, de budgets et la participation à des instances représentatives
 - Accompagner les jeunes présents dans les instances représentatives
 - 3/ Assurer la diversité et promouvoir l'importance des activités éducatives
 - Diversifier l'offre éducative par la concertation des acteurs
 - Développer des actions de médiation de quartier
 - Mettre en avant la qualification des intervenants au sein des activités éducatives

État

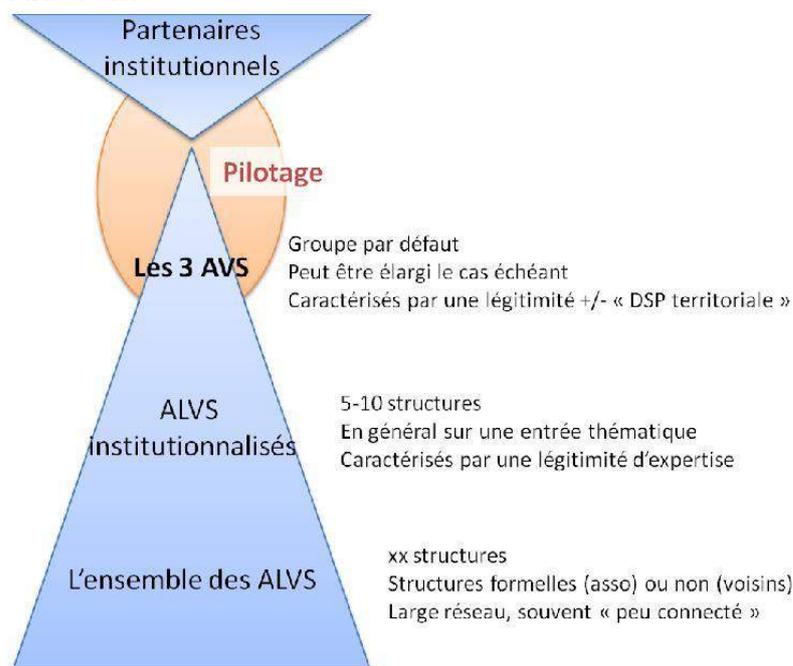
- ??? on sait pas finement
- un enjeu sur la modification ds territoires espaces sensibles sur le Mans ?
- Réorienter les moyens qui était exclusivement sur « les quartiers sud » vers les quartiers Nord et le Centre
 - reproduire la modélisation de la collaboration CS-MJC qui a fonctionné dans les quartiers Sud

Approche « Besoins du Territoire »

- Territoire de « frontières »
- Territoire sans « pensée globale » : pas de cohérence sociologique historique (= pas un quartier) mais avec les mêmes modifications/problématiques rencontrées
 - enjeu urbain
 - aménagement, tram prix immobilier
 - difficulté à s'approprier / appartenance - identité
 - un lieu de croisement, de rencontre, « de tous » (accès Tram, etc...)
 - enjeu de population
 - vieillissement
 - paupérisation
 - enjeu de dynamique collective
 - peu de structures organisées, beaucoup d'initiatives ± locales
 - peu de concertation/coordination (ex : une fête de voisins par barre d'immeuble sans échanges)
 - entre eux
 - dans la relation aux institutions
 - des structures institutionnelles référentes fortes (les 3 notamment)

Thèmes prioritaires pour le territoire	Enjeux du thème sur le territoire	Objectifs possibles d'intervention du collectif sur 4 ans
Enjeu Urbain	Création des « identités de quartier » pour leurs habitants (pour les zones 1-2)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les focales: il existe un lieu de rencontre/coordination des acteurs « Vie Sociale » de la zone - Pouvoir produire une expertise / analyse qui serve à l'anticipation des problématiques de vie sociale/locale (vivre ensemble de ce quartier, qualification du lien social effectif)
Enjeu de population	Accompagnement des publics (qui sont en train devenir) spécifiques Proposer à ces publics une forme d'intervention plus accessible/attractive (y compris hors les murs)	<ul style="list-style-type: none"> - Une répartition des services entre nous avec des « spécialisation opérationnelle » qui s'appuie sur nos spécificités (actuelles et futures // individuelles ou collectives) - en s'insérant en complément d'un jeu d'acteurs déjà existant (qu'il convient de connaître)
Enjeu de dynamique Collective	Accompagnement des structures, des initiatives (cf PAVA) Coordination	<ul style="list-style-type: none"> - Production d'une (inter)connaissance des différents acteurs AVS - Faire en sorte qu'il existe une réponse d'accompagnement des initiatives « citoyennes »

Le jeu d'acteurs



Parmi les acteurs ALVS institutionnalisés intervenant sur le territoire EPIcentre, on a repéré :

- café des familles
 - soirée à thèmes, débats, rencontres, ...
 - association
 - financement : sauvegarde sarthe mayenne
- maison des ados
 - État / commune ???
 - Accueil ados / parents
 - approche psy et AS
- service de prévention
 - commune / etat
 - service prévention sécurité
 - **animateurs de prévention (actions spécifiques jeunes)**
 - animateurs de proximité (lieux d'accueil)
 - médiateurs proximité + équipe Parcs et Jardins
 - pole sécurité (police fourrière etc)
- les LAEP
 - la parentelle (quartier Bellevue, EVS MJC Nord Est)
 - une des 4 maisons de l'enfant communales
 - peut être associatif ?
 - Virgule (les Sablons) - Coordonné par le CS sablons
 - Mosaïque (quartier Sud) - Coordonné par le CS Mosaïque
- les conseils de quartier (dont « commune libre du Vieux Mans »)
- les collèges
 - Berthelot, Ambroise Paré
 - les Mûriers / St Louis / Saint Joseph

Annexe 1 (pour mémoire) : Exercice des regards croisés

CS Grande Maison

	Vu par les autres	Sa réaction
Combien de salariés ? Quel budget annuel ? Combien d'habitants « couverts » ?	5 (+ 11 au multi-accueil) 500-600 20000	Ok 650 (dont 50 % petite enfance) 26000
Ce qui caractérise/spécifie sa pratique de l'AVS	Implication vie de quartier, avec les autres assos/structures (très participatif) (via Bruno) sur les thématiques exclusion (ex : migrants?) légitimité historique (un des premiers)	- ok, - ouaip mais récent - bien sur
Son apport principal à la « corbeille du collectif »	Locaux neufs et pratiques savoir-faire en « intégration / accompagnement des bénévoles dans le fonctionnement de la boutique » / bénévolat-action expérience du territoire commun	Ok lié à l'historique de l'asso d'animation peut-être expérience est un peu fort, mais envie d'y aller (et aussi envie de la CAF)
S'il avait 500 k€ en liquide (et légaux) qu'en ferait-il ?	Réinvestir le quartier Patis-St Lazare (locaux-équipes) pour « recentraliser / rééquilibrer » son intervention	Oui : avoir des « points de chutes » décentralisé (Patis st Lazare / Montaigu / Miroir)
Sa caractéristique qu'on lui envie	Implication des bénévoles actions expérience de la vie associative (groupe mature qui fonctionne)	Avec un coté paquebot (? le déménagement a-t-il impliqué une perte d'investissement ? Avec le déménagement on a perdu l'ancrage sur le territoire, on doit trouver un autre souffle)
Sa caractéristique qui pourrait, à terme, faire courir un risque au collectif, ce sur quoi pourrait se cristalliser une fâcherie	Éventuelle difficulté à être réactif // La lenteur à décider liée au la démarche très participative Risque du bénévolat vieillissant	Mouais plutôt le coté « risque de ne pas arriver à réenchanter / ré-ancrer la dynamique bénévole)

DLA AVS le Mans Centre / Projet Collectif

9/13

Chantier Mobaale / décembre 16

CS Cochereaux

	Vu par les autres	Sa réaction
Combien de salariés ? Quel budget annuel ? Combien d'habitants « couverts » ?	Entre 8-15 350-400 23000	12 y compris halte garderie ok ok
Ce qui caractérise/spécifie sa pratique de l'AVS	Interventions en direction des familles (Centre vacances) => grosse ex AVS : intervention sur un territoire binaire (prioritaire + résidentiel) couleur politique et militante assez marquée du CA (« gauchiste »)	Ok et en même temps un secteur senior en développement (depuis 3-4 ans)
Son apport principal à la « corbeille du collectif »	Ancrage quartier Epine : parce que c'est un territoire PV (valeur symbolique sur le Mans) Grosse expertise de la « gestion de la commande publique sur la parentalité »	Zone d'influence diversifiée (c'est une richesse « de mixité » des actions, pratiquée de manière historique) ca apporte - l'expérience de ces actions mixtes - les publics mixtes eux mêmes
S'il avait 500 k€ en liquide (et légaux) qu'en ferait-il ?	Pérenniser/ancrer par un investissement (équipement/équipe) leur implication sur l'Epine (voire Universités)	- ok + - augmenter la superficie du bâtiment (augmentation du nombre d'habitants => on est serrés dans nos murs
Sa caractéristique qu'on lui envie	le coté militant du CA (engagé, un vrai relais) développement du quartier (forte dynamique de développement)	- ils sont aussi habitants-actifs (ex : assistantes maternelles, insti's du quartier...) note : y'a aussi des inconvénients bon partenariats avec les assos /structures de quartier (mêmes si le tissu n'est pas hyper dense)
Sa caractéristique qui pourrait, à terme, faire courir un risque au collectif, ce sur quoi pourrait se cristalliser une fâcherie	Prioriser les moyens au profit de l'Epine au dépens de la Zone Commune Quasi-isolationnisme	??? Le coté militant

DLA AVS le Mans Centre / Projet Collectif

10/13

Chantier Mobaale / décembre 16

MJC (volet EVS)

	Vu par les autres	Sa réaction
Combien de salariés ? Quel budget annuel ? Combien d'habitants « couverts » ?	2-2,5 80-90 énorme : 5000 + 3000	3 (dont point livre) + stagiaires et services civiques un petit 200 (2 x 100) 2 x 12000
Ce qui caractérise/spécifie sa pratique de l'AVS	Marquage public « jeunes » caractère récent de la démarche AVS-EVS (opportuniste?) savent rendre disponibles leurs outils	Un volet musique solide et saine (sert de base aux développements)
Son apport principal à la « corbeille du collectif »	Ancrage centre ville (Vieux Mans) MJ avec son pôle cinéma/radio	
S'il avait 500 k€ en liquide (et légaux) qu'en ferait-il ?	Aménagement de Moustaki (= la maison bleue), légitime l'implantation sur le quartier prioritaire - 2ème EVS	Ok y compris emplois
Sa caractéristique qu'on lui envie	Avoir réussi à se sortir du redressement judiciaire (beau parcours) => « savoir gérer » et « pouvoir développer »	Ok,
Sa caractéristique qui pourrait, à terme, faire courir un risque au collectif, ce sur quoi pourrait se cristalliser une fâcherie	Résurgence historique (lointain) MJC/CS un peu lourd sur le Mans	Risque de « subir » des commandes qu'on a pas envie de porter (« on ne veut pas devenir un CS » qui développe une « action sociale »)

Annexe 2 : Matrice de projets

Objectifs	Enjeu pour les 3 AVS	Enjeu urbain	Enjeu de population	Enjeu dynamique collective
Analyse et synthèse des expressions du territoire	<i>Être force de propositions vis à vis des commanditaires</i>	Tester l'idée de créer une identité de l'EPIcentre (quartier identifié, avec une instance conseil d'habitants, etc....) pour valider une légitimité d'intervention spécifique si besoin (ex : État)	Compléter de manière qualitative les analyses quantitatives type big datas (INSEE-CAF)	Repérer les acteurs ALVS qualifier leurs dynamiques / relations / besoins partagés (et leurs qualifications - PEL 2.3) Cellule de veille
Coordonner les interventions d'accueil, d'information, d'accompagnement (familles, jeunes) en faveur de la mixité sociale	<i>Optimiser nos résultats légitimer de nouvelles sources de financements</i>	//	- Proposer une offre spécifique d'accompagnement des publics (qui sont en train de venir) spécifiques (vieillesse, paupérisation)	Coordination des actions / missions classiques CS/EVS menées par nous 3 Porter action commune spécifique (dont avoir une « offre LAEP » ?)
Réappropriation d'un « vivre son territoire » par les habitants et acteurs de ce territoire (des 2 focales notamment)	<i>(plutôt attentes Ville / État)</i>	Accompagner la création des « identités de quartier » pour leurs habitants (pour les 2 focales)	Faire exister un lieu de vie / d'accueil (y compris hors les murs) sur les 2 focales - Proposer à ces publics une forme d'intervention plus accessible/attractive (y compris hors les murs) => ± FPH	Rassembler (± un CES local ?) régulièrement des acteurs ALVS sur l'EPIcentre pour échanger => coordonner
Organisation / impulser de collaborations / coordination des acteurs de l'Animation Locale de la Vie Sociale)		Action de médiation de quartier (PEL 2.3)	Coordonner les actions en direction des publics notamment - des jeunes (Cf. PEL) - fonction parentale (cf. CAF)	- Accompagnement des structures, des initiatives individuelles ou collectives (cf PAVA) notamment celles des jeunes (PEL 2.2)
Pilotage d'une coopération innovante	<i>financement fléché du temps de pilotage de la collaboration</i>	Produire une visibilité des actions en réponse sur l'EPIcentre, dont sur : - les « jeunes-usagers-pas-habitants » - les « jeunes-habitants »	//	Produire une visibilité d'actions PEL-Axe2 (?? être un « territoire pilote » d'une mise en œuvre PEL hors « quartiers prioritaires ») Connexion avec les EVS

Annexe 3 : pour mémoire, ébauche de travail sur la ventilation d'un axe

Analyse et synthèse des expressions du territoire EPICentre

(objectif : Être force de propositions vis à vis des institutions en charge de la gestion du territoire)

	2017 1^{er}sem	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Démontrer l'identité - ZR / F1 / F2					
Qualifier les situations		Note d'opportunités sur ZR des « pilotes »	Note d'opportunités sur ZR des « pilotes »	Note d'opportunités sur ZR des « pilotes »	Note d'opportunités sur ZR des « pilotes »
Repérer qualifier les acteurs ALVS		Repérage « off » des acteurs phase d'approvisionnement	Repérage « off » des acteurs phase d'approvisionnement	Préparer et monter 1 ^{er} événement	Préparer et monter 2nd événement
Produire de l'expertise			Sur la base de la NO, Rencontre / concertation avec acteurs (démarche de diagnostic des focales) : Lecture croisée des ressentis des acteurs F1/F2	Sur la base de la NO, Rencontre / concertation avec acteurs (démarche de diagnostic de territoire ZR) : Lecture croisée des ressentis des acteurs ZR	Produire un diagnostic de prospection
coordination		Proposer un temps de rencontre pour échanger			

Compte rendu rencontre MJC, Grande Maison, Cochereaux.

Les objectifs de cette rencontre :

- 1/ Faire le bilan sur notre collaboration de cet été (affiche et journée du 11 juillet)
- 2/ Notre coopération
- 3/ Envisager des perspectives

1/ Affiche Ca bulle dans les parcs

Nous étions d'accord pour dire que cette affiche était réussie pour une première, couleurs, visuel, que cet outil de communication est à refaire pour l'année 2017.

Une personne en stage communication à la MJC s'est chargée de concevoir les supports, chaque structure faisant relais auprès de "son" public. Comment penser la répartition des tâches pour les actions à venir ?

Le titre est maintenu pour les prochaines éditions.

Les points d'amélioration :

- Revoir comment nous pouvons mieux faire ressortir les thématiques (livres, jeux, dessins...) trouver un autre visuel ou manière de construire l'affiche. Les pictogrammes ne sont pas faciles à lire.
- Travailler en amont ensemble pour que cette information paraisse dans le guide Le Mans l'été ceci demandera que nous nous travaillions dessus à partir de février 2017 pour transmettre les infos en mars à la ville.
- Réfléchir à être accompagné de différents partenaires, associations, lors de nos actions hors les murs pour être plus visible pour la population, souhait émis pour l'action de la valise aux histoires du centre social des Cochereaux.

1/ Journée du 11 juillet

Belle journée partagée avec le conseil départemental, variété d'ateliers, bel espace dans le parc Banjan (points à revoir les toilettes et les chiens).

Les familles étaient contentes d'avoir vécu cette journée.

Accompagner les familles est un plus pour franchir le pas si nécessaire.

Penser à faire un jeu, une animation tous ensemble dans la journée.

L'arbre est une idée à retenir il nous faut penser à faire participer tout le monde pour que cet objet voyage dans nos structures.

2/ NOTRE COOPERATION

Simple et facile pour une première fois.

Nous nous sommes mis d'accord facilement le titre de l'affiche Ca bulle dans les parcs.

3/ PERSPECTIVES

Poursuivre notre travail en commun.

Refaire une affiche pour l'été 2017 en la travaillant plus et en développant nos contenus.

Diffuser plus largement notre communication, presse, guide Le Mans l'été....

Proposer de nouveau une journée collective pour les familles en travaillant avec les assistantes sociales de nos secteurs.

Commencer à réfléchir en février 2017.

ÇA BULLE DANS LES PARCS

Animations et activités pour tous

07 > 29 JUILLET 2016 - 14H > 17H

JEUX ■
LIVRES ■
ACTIVITÉS MANUELLES ■
SPORT ■

JEU 07 Parc Victor Hugo ■ ■ ■ ■

VEN 08 Parc Martin Luther King ■ ■ ■ ■

LUN 11 Parc Banjan ■ ■ ■ ■

MAR 12 Cours Chateaubriand ■ ■ ■ ■
Parc des Gentianes ■ ■ ■ ■

MER 13 Rue de la Barillerie ■ ■ ■ ■
Parc de l'Île aux Planches ■ ■ ■ ■

MAR 19 Parc des Gentianes ■ ■ ■ ■

MER 20 Parc du Gué de Maulny ■ ■ ■ ■

JEU 21 Parc de l'Île aux Planches ■ ■ ■ ■

VEN 22 Aire de jeux 3 Rue de Saint Nazaire ■ ■ ■ ■
Parc Verdigné ■ ■ ■ ■

MAR 26 Parc des Gentianes ■ ■ ■ ■

MER 27 Parc de l'Île aux Planches ■ ■ ■ ■

VEN 29 Parc Théodore Monod ■ ■ ■ ■

GRATUIT

LE KESBEG : 02 45 24 52 75

CENTRE SOCIAL DES COCHEREAUX : 02 45 30 15 80

CENTRE SOCIAL DE SIRONG VELL : 02 45 24 70 24



MJC Des Cochereaix | Ne pas jeter sur l'assainissement



- Visite des locaux pour des enfants de 7 à 12 ans
- Loupiots et compagnie
- Stage cirque parent-enfant





- Activités parents-enfants autour du recyclage de carton
- Fabrication de parking à vélo au Café Coopératif
- Exposition sensorielle petite-enfance



Vu pour être annexé à la délibération n°25
du Conseil Municipal
en date du 29 mars 2017

Pour le Directeur Général empêché
l'Agent du Service des Assemblées
et de la Réglementation